

Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports
des Etats et gouvernements ayant le français en partage

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉJES



■ 2007 ■

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

DE LA CONFEJES

Document/CONFEJES/2008/B8-02

Introduction	7
I - Bilans sectoriels de la programmation 2007	9
A. Revue des activités du Programme I <i>Appui Institutionnel</i>	11
B. Revue des activités du Programme II <i>Promotion de la Jeunesse</i>	13
C. Revue des activités du Programme II <i>Développement du Sport</i>	14
D. Revue des activités du Programme III <i>Formation et Perfectionnement des Cadres</i>	15
II - Suivi des principales décisions de la 31ème Conférence Ministérielle	17
III - Politique générale et management institutionnel	27
A. L'action politique et diplomatique du Secrétariat général	29
B. Participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone	30
C. Développement du partenariat	32
D. Publication et diffusion du rapport d'étape 2005-2006 du Secrétaire général	33
E. Renforcement des capacités des cadres et agents du Secrétariat général	34
F. Renouvellement des postes au Secrétariat général	35
G. Prise en compte du genre dans les activités de la CONFEJES	36
H. Dynamisation des organes consultatifs	37
I. Modernisation des outils de communication	38
J. Situation des cotisations statutaires et des contributions au Fonds Commun	39
K. Amélioration du système de gestion financière	40
L. Audit de performance du Secrétariat général de la CONFEJES	41
Conclusion	43
IV - Annexes	45
A. Bilan détaillé du Programme I <i>Appui Institutionnel</i>	47
B. Bilan détaillé du Programme II <i>Promotion de la Jeunesse</i>	53
C. Bilan détaillé du Programme II <i>Développement du Sport</i>	61
D. Bilan détaillé du Programme III <i>Formation et Perfectionnement des Cadres</i>	71


Abréviations, Acronymes, Sigles utilisés

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
ACNOA	Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique
AES	Association des Etablissements Sportifs (Belgique)
AIMF	Association Internationale des Maires Francophones
AMA	Agence Mondiale Antidopage
ANAD	Agence Nationale Antidopage (Roumanie)
APC	Approche Par Compétences
ATN	Appuis Techniques Nationaux
CAA	Confédération Africaine d'Athlétisme
CAB	Confédération Africaine de Boxe
CAF	Commission Administrative et Financière
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CAR	Confédération Africaine de Rugby
CCP	Commission Consultative sur la formation des cadres supérieurs
CESAG	Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
CFB	Communauté Française de Belgique
CFI	Canal France International
CIAD	Centre International d'Athlétisme de Dakar
CIAM	Centre International d'Athlétisme de Maurice
CIBOTH	Centre International de Boxe de Tunis
CIJA	Centre International du Judo Africain de Rabat
CIJF	Comité International des Jeux de la Francophonie
CIO	Comité International Olympique
CJSOI	Commission Jeunesse et Sport de l'Océan Indien
CMD	Caisse de Menues Dépenses
CMF	Conférence Ministérielle de la Francophonie
CNEPS	Centre National d'Education Physique et Sportive de Thiès
CNJF	Comité National des Jeux de la Francophonie
CNSS	Commission Nationale de Suivi et de Soutien
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage
CPF	Conseil Permanent de la Francophonie
CTS	Comité Technique spécialisé
CTS/STAPS	Comité Technique Spécialisé/Sciences et techniques des activités physiques et sportives
DAF	Direction Administrative et Financière
DEPS	Direction des Programmes Education Physique et Sports
DJ	Direction des Programmes Jeunesse (CONFJES)
DTN	Directeur Technique National
EPS	Education Physique et Sportive
FC	Fonds Commun (CONFJES)
FFH	Fédération Française Handisport
FFPO	Fonds Francophone de Préparation Olympique
FIE	Fédération Internationale d'Escrime
FIJ	Fonds d'Insertion des Jeunes
FILA	Fédération Internationale des Lutttes Associées
GRH	Gestion des Ressources Humaines
GTCF	Groupe de Travail CONFJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sports
IAAF	Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme
IHD	Indicateur de Développement Humain
INJEPS	Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
INSEP	Institut National du Sport et de l'Education Physique (France)
IRB	International Rugby Board
IVR	Institut à Vocation Régionale

JSL	Jeunesse, Sport et Loisir
LMD	Licence, Master, Doctorat
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SG	Secrétaire général de la CONFEJES
SO	Solidarité Olympique
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
TDR	Termes de Référence
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UAJ	Union Africaine de Judo
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WSA	World Sports Alliance (Alliance Mondiale pour le Sport)



INTRODUCTION




Le présent rapport se situe dans le prolongement du rapport d'étape 2005-2006 et se propose de faire le point sur le bilan des activités des programmes ainsi que les différentes actions conduites par l'équipe du Secrétariat général au titre de l'année 2007.

Dans cette perspective, ce rapport se propose d'examiner d'une part, les bilans sectoriels des programmes et d'autre part, d'évoquer les actions phares ayant rythmé les aspects de politique générale et de management institutionnel du Secrétariat général.



I

BILANS SECTORIELS DE LA PROGRAMMATION 2007



A partir des orientations stratégiques fixées par la programmation quadriennale 2005-2008 et dans le prolongement des programmes déjà réalisés, d'importantes activités ont été menées dans le courant de 2007.

Au terme de leur exécution, il s'avère nécessaire de partager avec vous les éléments de bilan à l'actif des programmes sectoriels de la CONFEJES.

■ **Revue des activités du Programme I**
Appui institutionnel

■ **Revue des activités du Programme II**
Promotion de la Jeunesse

■ **Revue des activités du Programme II**
Développement du Sport

■ **Revue des activités du Programme III**
Formation et Perfectionnement des Cadres

A

REVUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME I
APPUI INSTITUTIONNEL

En 2007, ce programme comportait au total six (06) projets dont deux (02) concernaient la **consolidation des pratiques de mise en œuvre des politiques nationales** et le renforcement des capacités des Etats membres à l'élaboration de ces politiques :

- Projet n°01 : conception, rédaction, diffusion et mise en ligne d'un vade-mecum sur les possibilités de financement des politiques nationales de Jeunesse et de Sport ;
- Projet n°06 : séminaire de perfectionnement des hauts cadres aux techniques de suivi / évaluation des politiques nationales et des plans d'action.

Ces deux (02) projets n'ont pas pu être exécutés et ont été reportés à 2008 en raison du départ, trois (03) mois seulement après la conférence ministérielle de Dakar (Sénégal), du Conseiller technique chargé de piloter ce programme et en raison de la difficulté à identifier les experts devant encadrer ces stages.

Deux (02) projets relatifs au renforcement de l'usage et de la promotion de la langue française se sont déroulés dans d'excellentes conditions. Il s'agit du **Séminaire sur l'information sportive en Francophonie** organisé à l'INSEP de Paris (France) et de l'**Action de sensibilisation de jeunes francophones à la pratique du rugby** à l'occasion de la dernière coupe du monde qui s'est déroulée en septembre 2007.



■ Action de sensibilisation de jeunes francophones à la pratique du rugby à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby 2007 (8-19 septembre 2007 - Maroc, France)

Quant au projet n°05 relatif à la **Participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone**, il a permis d'accroître la visibilité de la CONFEJES et de renforcer notre partenariat avec l'OIF et avec ses autres opérateurs.

Le **Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain**, initialement prévu en 2006 pour renforcer l'usage du Français dans les organisations internationales et favoriser les candidatures francophones dans les hautes instances sportives internationales, s'est tenu les 27 et 28 novembre 2007 au siège de l'OIF et a regroupé plus d'une cinquantaine de hauts responsables.

Cette rencontre s'est poursuivie par la tenue à Monaco le 9 février 2008 de la **réunion du Comité international du suivi de ce forum**. A l'issue de cette réunion, diverses propositions concrètes ont été retenues pour être soumises aux différentes instances et parmi celles-ci :

- Une intervention concertée en vue de faciliter la circulation, notamment dans les pays de l'espace Schengen, des athlètes et des cadres de haut niveau francophones ;

- La réalisation d'un état des lieux sur l'utilisation du français dans l'ensemble des Fédérations internationales des sports d'été et des Confédérations africaines ;
- L'affirmation d'une présence francophone forte aux Jeux Olympiques de Pékin (2008) et, ultérieurement, à ceux de Londres (2012) ;
- La constitution et l'animation d'un réseau francophone d'échange d'informations, notamment entre le Mouvement sportif et les institutions intergouvernementales ;
- La prise en charge, en tant que de besoin, de la traduction en français des différents textes régissant l'organisation des différents sports ;
- La sensibilisation de la jeunesse francophone à la pratique sportive à l'occasion de la journée de la Francophonie 2009 ;
- Le principe d'une réunion du Comité de suivi en 2009.



■ Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain (27-28 novembre 2007, Paris)



■ Comité de suivi du Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain (9 février 2008, Monaco)

B

REVUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME II
PROMOTION DE LA JEUNESSE

Rappelons que la 31^{ème} Conférence ministérielle de Dakar (Sénégal) avait retenu pour la programmation Jeunesse 2007, sept (07) projets répartis comme suit :

- Vie associative : six (06) projets ;
- Insertion économique et professionnelle : un (01) projet éclaté en quatre (04) volets.

Disposant d'un budget de 364 550 000 Fcfa, la mise en œuvre de la programmation Jeunesse donne les résultats suivants :

- Sur les six (06) projets programmés au titre de la **Vie associative**, cinq (05) ont été réalisés et un (01) relatif à l'étude sur les efforts et impacts des formations en matière de vie associative a été reporté à 2008.
- Sur les quatre (04) volets du projet n°07 intitulé **Insertion économique et professionnelle**, deux (02) ont été réalisés :
 - Le volet I : « Réunion du comité technique de sélection et d'orientation du FIJ ; financement des projets des jeunes pour l'exercice 2007 » ;
 - Le volet III : « Elaboration et édition du document bilan sur l'évaluation du degré d'implication du FIJ dans les Etats et gouvernements membres ».

Le volet II : « Soutien à la formation initiale des cadres en entrepreneuriat des pays de l'Europe de l'Est » a été reporté à mars 2008 à la demande du pays hôte (Roumanie).

Quant au volet IV : « Soutien à la formation et à la sensibilisation des jeunes pour la création des mutuelles d'épargne et de crédit », il a été également reporté au mois de mars 2008.



■ Remise de chèques aux jeunes tchadiens bénéficiaires du FIJ (21 août 2007, Tchad)



■ Cérémonie de remise de chèques aux jeunes mauritaniens bénéficiaires du FIJ (7 janvier 2008, Mauritanie)

C

REVUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME II
DEVELOPPEMENT DU SPORT

Au titre de l'année 2007, le programme comptait au total huit (08) projets qui tous ont été réalisés.

Deux (02) autres projets de 2006 reportés ont été également réalisés au cours de la même année, il s'agit des projets relatifs à :

- La **Réunion de concertation avec les responsables du sport scolaire** en vue de la relance de ce dernier, projet réalisé en juin 2007 ;
- La **Création d'une cellule de réflexion sur la question du sport pour handicapés**, projet réalisé en juin 2007.

Les différentes actions contenues dans la programmation 2007 concernaient les aspects suivants :

- La signature et l'exécution de protocoles d'accords avec le Mouvement Sportif et les partenaires ;
- La détection de jeunes talents ;
- La promotion du sport de haut niveau ;
- La dimension genre ;
- La protection de la santé et de la carrière du sportif (lutte contre le dopage) ;
- La promotion du sport pour les personnes handicapées.

En somme, les projets ont été exécutés dans les conditions satisfaisantes et ont fait l'objet d'une appréciation favorable de la part des bénéficiaires.

Cependant, il convient de noter que l'exécution du projet n°05 **Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Africains d'Alger**, tenu du 1er au 08 août 2007, a connu quelques difficultés au plan organisationnel.



■ Réunion de concertation avec les responsables du sport scolaire (25-30 juin 2007, Mauritanie)



■ Amantle Montsho, stagiaire au CIAD

D

REVUE DES ACTIVITES DU PROGRAMME III FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES CADRES

Le taux de mise en œuvre des activités est de 100%; le taux de réalisation avoisine 95%. Ce dernier prend en compte les études programmées sur deux ans. Deux études s'achèveront au cours du 1er semestre 2008.

Pour l'ensemble du programme III, il est à noter que, pour la période 2005-2007, le niveau de réalisation des objectifs rencontre les délais prévus par la programmation quadriennale.

Plus précisément, la programmation 2007 mettait l'accent sur les stratégies d'intervention suivantes, à savoir :

- Resserrer les actions en vue d'accroître la pertinence et la cohérence des activités ;
- Augmenter la valeur ajoutée du programme, à savoir : consolider les actions multilatérales, fédératrices et partagées, en cours d'implantation dans les instituts ;
- Maîtriser la mise en œuvre de la phase « itérative » de la programmation 2005-2008 à travers la réalisation des différentes études programmées.

En matière de valorisation des **ressources humaines** :

- La stratégie de formation des cadres dégagée par la **Déclaration de Praia** fait l'objet de mini-séminaires de sensibilisation dans dix (10) pays ;
- Le professorat de jeunesse a été enrichi d'une option en Loisir ;
- Les trois programmes de Licence en EPS, Sport et Jeunesse sont finalisés conformément aux normes du CAMES ;
- Seize (16) bourses d'études supérieures ont été octroyées pour soutenir la mise en place des programmes de Licence dans les instituts nationaux ;
- Soutien à la mise en œuvre d'un programme Master à l'INJEPS de Porto-Novo (Bénin) à travers le placement de neuf (09) boursiers des autres pays et l'envoi de professeurs invités de haut niveau.



■ Groupe d'étude sur l'harmonisation des modules de formation en loisir et des programmes de professorat EPS (13-19 mai 2007, Sénégal)

En matière de consolidation des actions, les efforts ont porté sur « **l'environnement de la formation des cadres** », à savoir les dispositifs à renforcer tels :

- La consolidation des politiques nationales de Loisir et de formation des cadres ;
- L'acquisition des compétences nécessaires à l'élaboration d'un projet d'établissement (institut) ;
- L'appui à la maîtrise de la démarche de mise en oeuvre du système LMD à travers la formation sur l'Approche par Compétences (APC) ;
- La production de la plaquette académique de la Licence professorat d'EPS ;
- La création d'un Comité scientifique chargé du projet de création d'un CTS/STAPSL au sein du CAMES qui permettra l'équivalence et la reconnaissance des diplômes des enseignants et chercheurs des instituts tout en facilitant la mobilité des étudiants et des enseignants dans l'espace francophone.

En matière de **mise en œuvre des études programmées**, la réalisation de l'étude relative à la création d'un Comité scientifique chargé du projet de création d'un CTS/STAPSL au sein du CAMES est finalisé.

Deux (02) autres études sont en cours :

- L'inventaire des petits métiers du sport et des loisirs ;
- Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation des cadres JSL.

Ces travaux auront une influence certaine sur la future programmation.

En matière de **renforcement de la coopération**, la **Commission consultative permanente sur la formation des cadres** (CCP) a regroupé trente (30) institutions de formation et trente-sept (37) participants dont huit (08) partenaires institutionnels. Elle est devenue ainsi le rendez-vous du donner et du recevoir à travers la réalisation de projets d'intérêt commun et fédérateurs (ex : mise en œuvre de la réforme LMD, l'harmonisation des programmes de formation).

La participation directe aux activités du programme représente environ trois cent (300) participants et vingt cinq (25) spécialistes ou experts mis à disposition par les partenaires. Il est à noter que compte tenu de l'approche **Recherche & développement** du programme III, plusieurs activités (exemple : les groupes d'études) ont produit graduellement une expertise au profit des pays du Sud, ce qui constitue une valeur ajoutée non négligeable.

La mobilisation indirecte engendrée par les activités représente tout autant de personnes touchées (300) sinon plus. A titre d'exemples :

- Dix (10) mini séminaires (+/- 30 personnes) sur la Déclaration de Praia ;
- Une étude réalisée par le Comité scientifique au niveau des Instituts à vocation régionale (5 x 20 personnes) ;
- La mobilisation des enseignants des instituts dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement;
- Etc.

II

SUIVI DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA 31ème CONFERENCE MINISTERIELLE



A l'issue des travaux de la 31ème de la CONFEJES à Dakar (Sénégal), les 14 et 15 avril 2007, les Ministres avaient adopté un certain nombre de décisions dont la mise en œuvre et le suivi incombait au Secrétariat général.

A cet effet, le présent tableau fait le point sur le niveau d'exécution des décisions ministérielles.

PRINCIPALES DECISIONS ADOPTÉES PAR LA 31ÈME SESSION

N° Décision	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises	Observations
Décision n°1/ CONFEJES/ C31-2007 : Adoption des décisions provisoires du Bureau	La Conférence adopte les décisions provisoires du Bureau réuni à Beyrouth (Liban) les 26 et 27 mai 2006.	CT DAF	<ul style="list-style-type: none"> • ATN portés de 9 à 12 mois ; • Bourses FFPO portées de 600 000 à 700 000 Fcfa ; • Compte Bicis FC clôturé ; • Immobilisations obsolètes réformées ; • Régies d'avance budgétisées dans les programmes ; • Lettre pour exonération compte PBC Canada ; • Clôture compte Ecobank Programme ; • Date limite éligibilité 30 juin de l'exercice ; • Accord d'établissement révisé et enregistré ; • FC comptabilisé sur annonce écrite ; • Reliquat CIJF reversé ; • Le Cap Vert a organisé la conférence ministérielle à la place de Haïti. 	
Décision n°2/ CONFEJES/ C31-2007 : Admission de nouveaux membres	La Conférence admet la Grèce et l'Ex-République Yougoslave de Macédoine au titre de membre de plein droit.	SG DAF	<ul style="list-style-type: none"> • Lettres de félicitation envoyées aux nouveaux membres ; • Diffusion d'une brève dans le site Internet pour l'admission de ces 2 nouveaux membres. 	
Décision n°3/ CONFEJES/ C31-2007 : Accueil de la 8ème Réunion du Bureau et de la 32ème session ministérielle	La Conférence décide de confier l'organisation de : <ul style="list-style-type: none"> • La 8ème Réunion du Bureau de 2008 à la Mauritanie ; • La 32ème session ministérielle en 2009 au Burundi. 	SG DAF	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre aux pays hôtes ; • Envoi du cahier des charges à la Mauritanie ; • Lettre au Président en exercice ; • Lettre envoyée au Burundi pour la transmission du cahier des charges de l'organisation de la 32ème session ministérielle. 	
Décision n°4/ CONFEJES/ C31-2007 : Mise en place du nouveau Bureau	La Conférence désigne le nouveau Bureau composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Président : Sénégal • 1er Vice-Président : Burundi • 2ème Vice-Président : France • Rapporteur : CF de Belgique; • Doyen : Seychelles • Membres : Canada, Canada/Québec, Canada/Nouveau-Brunswick, Guinée, Mali, Centrafrique, Liban, Roumanie, Comores, Maurice 	DAF	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre circulaire envoyée à tous les Etats et gouvernements membres pour recenser les dates de nomination des Ministres actuels en vue de la désignation du Doyen de la CONFEJES ; • Suite aux réactions des Etats et gouvernements membres, il appartient au Bureau à l'occasion de sa réunion prévue à Nouakchott (Mauritanie) de désigner officiellement le nouveau Doyen (Niger). 	

N° Décision	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises	Observations
Décision n°5/ CONFEJES/ C31-2007 : Nomination au Secrétariat général (poste de Directeur adjoint des Programmes Jeunesse)	A la suite de la brusque disparition de Mme Nicole NDONGO, Directrice Adjointe des programmes Jeunesse, et prenant en compte le nombre de candidatures enregistrées au Secrétariat général, la Conférence donne mandat au SG d'organiser un nouvel appel à candidatures, de procéder à la sélection et de proposer au Président en exercice, la nomination du nouveau Directeur adjoint des Programmes Jeunesse.	DAF	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à candidatures lancé ; • Récapitulatif des candidatures ; • Désignation du Comité de sélection présidé par le SG et comprenant 2 représentants des pays du Nord et 2 représentants des pays du Sud ; • Réunion comité de sélection les 8 et 9 novembre 2007 à Dakar (Sénégal) ; • Nomination de M. Macodé NDIAYE du Sénégal au poste de Directeur adjoint des programmes jeunesse et prise de service effective depuis le 02 janvier 2008. 	
Décision n°6/ CONFEJES/ C31-2007 : Rapport d'activités du SG	La Conférence adopte le rapport d'activités du SG pour la période 2005-2006.	SG DAF	Publication et envoi du rapport aux Etats et gouvernements ainsi qu'aux partenaires.	
Décision n°7/ CONFEJES/ C31-2007 : Programmation 2007	La Conférence adopte la programmation 2007 comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Programme I : 6 projets financés à hauteur de 134 150 000 Fcfa • Programme II-Jeunesse : 7 projets financés à hauteur de 364 550 000 Fcfa • Programme II- Sports : 8 projets financés à hauteur de 459 850 000 Fcfa • Programme III : 5 projets financés à hauteur de 189 065 000 Fcfa • Total : 1 147 615 000 Fcfa 	CTS DJ DEPS DAF	<ul style="list-style-type: none"> • Projets codifiés ; • Suivi budgétaire assuré ; • Consommations budgétaires disponibles en temps réel ; • Bonne exécution des projets. 	Rapport du SG 2007 intégrant les bilans d'exécution des différents programmes.
Décision n°8/ CONFEJES/ C31-2007 : Thèmes des 32ème et 33ème sessions ministérielles	La Conférence adopte le thème de la 32ème session ministérielle intitulé « Les politiques nationales de jeunesse, du sport et du loisir face au contexte de la décentralisation » et retient le thème : « Nouvelles technologies de l'information et de la communication et politiques nationales de jeunesse et de sport » pour la 33ème session ministérielle.	SG DAF	Proposition dans la programmation 2008 d'un projet relatif à la mise en place d'un groupe de travail pour la préparation du thème de la 32ème session ministérielle.	

N° Décision	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises	Observations
Décision n°9/ CONFEJES/ C31-2007 : Concours d'excellence FIJ	La Conférence décide d'instituer le prix « Nicole Bernadette MA-POKE NDONGO » du concours d'excellence FIJ « Meilleure entreprise jeune de l'année » en hommage à sa personne et au dévouement sans limite dont elle a fait preuve en faveur du FIJ dans l'exercice de ses fonctions de Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse de la CONFEJES.	DJ	Plaquette du concours réalisée.	
Décision n°10 /CONFEJES/ C31-2007 : Formation des cadres supérieurs	La Conférence : <ul style="list-style-type: none"> • Adopte les plaquettes académiques des programmes de « Professorat de Sport » et « Professorat de Jeunesse et d'Animation » ainsi que les termes de référence des études programmées en 2006 ; • Donne mandat au SG de faire réaliser prioritairement lesdites études en 2007. 	CT	<ul style="list-style-type: none"> • Publication des plaquettes académiques ; • Elaboration des termes de références des études et chronogramme. 	
Décision n°11/ CONFEJES/ C31-2007 : Déclaration de Praia	La Conférence demande au SG de diffuser largement la Déclaration de Praia pour information et sensibilisation à tous les niveaux et invite les Etats et gouvernements membres à s'approprier concrètement ladite Déclaration et à la mettre en oeuvre dans le cadre d'un dispositif national de formation renforcé et/ou rénové.	CT	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion sur le site Internet ; • Organisation d'ateliers pour la diffusion de la déclaration. 	
Décision n°12/ CONFEJES/ C31-2007 : GTCF et Comité Scientifique de lutte contre le dopage	La Conférence : <ul style="list-style-type: none"> • Prend acte avec satisfaction de l'évolution amorcée par le SG pour l'organisation et le fonctionnement du GTCF et du Comité Scientifique de lutte contre le dopage • Donne mandat au SG de fixer la composition, les missions et les attributions des membres de ces Commissions consultatives 	DEPS DJ	Les projets de textes ont été élaborés et amendés par le GTCF. Ces documents seront signés après la réunion du Bureau.	
Décision n° 13/ CONFEJES/ C31-2007 : Prise en compte du Sport et de l'Education physique comme IHD	La Conférence recommande aux instances de l'OIF et du PNUD la prise en compte du sport et de l'éducation physique comme Indicateur de Développement Humain (IDH).	DEPS	Lettre à l'OIF et au PNUD.	

N° Décision	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises	Observations
Décision n° 14 / CONFEJES/ C31-2007 : Convention internationale de lutte contre le dopage	La Conférence : <ul style="list-style-type: none"> • Invite tous les Etats et gouvernements membres à ratifier la Convention internationale de lutte contre le dopage. • Charge le SG d'entreprendre en ce sens toute action utile auprès des Etats et gouvernements membres. 	DEPS	<ul style="list-style-type: none"> • Lettres transmettant la convention à tous les Etats et gouvernements membres ; • Une dizaine de pays ont ratifié la convention. 	
Décision n°15/ CONFEJES/ C31-2007 : Rapport des Commissaires aux comptes 2006	La Conférence adopte le rapport et les recommandations des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2006.	DAF	<ul style="list-style-type: none"> • Note sur l'état d'exécution des recommandations des commissaires aux comptes ; • Mesures à prendre en vue de la mise en oeuvre de ces recommandations : <ol style="list-style-type: none"> 1. Validation du transfert du reliquat du CIJF 2. Mise définitive au rebut du matériel obsolète non vendu 3. Fonctionnement normal de la CMD 4. Budgétisations des caisses d'avance dans les programmes 5. Suivi des dates de réintégration des caisses temporaires 6. Lettre pour faire valoir droit la CONFEJES à l'exonération d'impôts envoyée au Canada 7. Suivi et validation des fiches d'exécution financières 8. Elaboration d'états financiers intermédiaires 9. Vérification des justificatifs des caisses d'avance 10. Situation des projets reportés déjà réalisée. 	
Décision n°16/ CONFEJES/ C31-2007 : Nomination d'un Commissaire aux comptes	La Conférence prend acte de la nomination par la France de M. Jean François GUILLOT, Commissaire aux comptes, en remplacement de M. Michel RITZ.	DAF	Lettre de félicitations à M. Guillot envoyée à la Cour des comptes de France.	
Décision n°17 CONFEJES/ C31-2007 : Quitus définitif au SG	La Conférence donne quitus définitif au SG pour sa gestion des exercices 2005-2006.	SG DAF COMPTA	Revue des pièces justificatives des dépenses, vérification et classement des pièces.	Réunion fin septembre SG/DAF/ COMPTA

N° Décision	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises	Observations
Décision n°18/ CONFEJES/ C31-2007 : Alimentation du Fonds Commun	La Conférence : <ul style="list-style-type: none"> Enregistre les annonces écrites de contribution au FC pour un montant total de cent quinze millions cinq cent cinq mille quatre cent cinquante francs cfa (515 505 450 fcfa) ; Remercie les Etats et gouvernements ayant contribué (liste en annexe). 	SG DAF	<ul style="list-style-type: none"> Lettres de relance aux Etats et gouvernements pour 2007 ; Communication du numéro de compte où devront être versées ces contributions. 	
Décision n°19/ CONFEJES/ C31-2007 : Budget de Fonctionnement	La Conférence adopte le budget de fonctionnement 2007 du Secrétariat Général équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 225 880 000 Fcfa, incluant la revalorisation de la situation du personnel de recrutement local.	SG DAF COMPTA	<ul style="list-style-type: none"> Projet de nomenclature budgétaire à soumettre au SG avant saisie dans le système informatique ; Nomenclature budgétaire validée et saisie ; Des arrêtés de modification sont pris avant toute intervention dans la comptabilité. 	
Décision n°20/ CONFEJES/ C31-2007 : Adoption du nouvel Accord d'établissement	La Conférence adopte le rapport présenté sur la révision de l'Accord d'établissement et des conditions salariales du personnel de recrutement local de la CONFEJES et autorise le SG à signer le nouvel Accord d'établissement.	SG DAF	<ul style="list-style-type: none"> Signature officielle de l'Accord d'Etablissement ; Formalités d'enregistrement de l'Accord déjà effectuées. 	
Décision n°21/ CONFEJES/ C31-2007 : Matériel obsolète	La Conférence décide la mise définitive au rebut du matériel obsolète figurant sur la liste soumise par le SG à la CAF.	SG DAF	Mise définitive en rébus du matériel réformé et non vendu	
Décision n°22/ CONFEJES/ C31-2007 : Impôts sur les revenus du compte PCFC	La Conférence charge le SG d'entreprendre les démarches nécessaires avec les parties concernées pour trouver une solution au problème de l'impôt non résident sur les revenus du compte PCFC.	CT DAF	Lettre faite au Canada à cet effet.	
Décision n°23/ CONFEJES/ C31-2007 : Projets reportés	La Conférence charge le SG de présenter à la prochaine réunion du Bureau un rapport circonstancié sur les projets reportés concernant d'une part la programmation 2000-2004, d'autre part la programmation 2005-2008, tout en accordant une attention particulière aux arriérés de contribution au Fonds Commun et aux conséquences qui en découlent pour le financement réel disponible pour ses programmes.		<ul style="list-style-type: none"> Etat d'exécution des projets reportés ; Lettre aux pays sur arriérés au FC ; Recensements des annulations de dettes au FC ; Edition Budget de tous les projets reportés ; Rapport sur la situation des projets reportés déjà élaboré. 	1er projet à soumettre au SG le 05 octobre, 2ème projet pour le 05 décembre.

N° Décision	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises	Observations
Décision n°24/ CONFEJES/ C31-2007 : Contributions volontaires des Etats et gouvernements membres (arriérés)	La Conférence charge le SG de demander aux Etats et gouvernements concernés la confirmation écrite des versements annoncés et non encore effectués ou l'indication de l'annulation de leur engagement.	SG DAF	Lettre adressée à tous les pays ayant annoncé leur intention de verser des contributions volontaires pour validation.	Cette mesure concerne tous les arriérés jusqu'en fin décembre 2006.
Décision n°25/ CONFEJES/ C31-2007 : Contributions au FIJ	La Conférence charge le SG de présenter un rapport évaluant l'impact de la décision n° 7/ CONFEJES/C30-2005 et proposant d'éventuelles solutions alternatives basées sur un co-financement et une co-responsabilité de nature à faciliter l'enracinement national du programme. La Conférence rappelle que cette disposition ne vise que les Etats et gouvernements bénéficiaires du FIJ.	DJ DAF		
Décision n°26/ CONFEJES/ C31-2007 : Cotisations statutaires	La Conférence rappelle les décisions n° 30/CONFEJES/ C30-2005 et n° 19 (7 ^{ème} réunion du Bureau) et charge le SG de veiller à ce que les Etats et gouvernements membres qui ne sont pas à jour de leurs cotisations statutaires au 30 juin de l'exercice ne soient plus éligibles à la programmation en cours jusqu'à la régularisation de leur situation.	DAF COMPTA	<ul style="list-style-type: none"> • Lettres aux Etats et gouvernements membres rappelant cette décision ; • Lettre à chaque pays présentant la situation des cotisations (arriérés et 2007) ; • Elaboration d'un tableau récapitulatif des arriérés de cotisation • Respect strict de la décision ; • Présentation régulière de la liste des pays éligibles. 	
Décision n° 27 CONFEJES/ C31-2007 : Annulation partielle des arriérés de cotisations de la Guinée	La Conférence prend acte de l'engagement de la Guinée de s'acquitter au plus tard le 30 juin 2007 : <ul style="list-style-type: none"> • De ses arriérés de cotisations statutaires jusqu'en 2006 à hauteur de 14.428.552 Fcfa sur le montant de 20.028.552 Fcfa ; • Du versement de la contribution de 3.000.000 Fcfa au FIJ ; • De la cotisation statutaire de 2007 d'un montant de 2.600.000 Fcfa. <p>La Conférence félicite la Guinée et, tenant compte de la situation difficile que connaît ce pays actuellement, décide l'annulation du solde subsistant à hauteur de 5.600.000 Fcfa.</p>	SG DAF	La Guinée a respecté ses engagements et est éligible à la programmation 2007.	

N° Décision	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises	Observations
Décision n°28/ CONFEJES/ C31-2007 : Clé de répartition des cotisations statutaires	La Conférence charge le SG d'approfondir la réflexion menée sur la clé de répartition des cotisations statutaires en prenant notamment en considération l'étude menée par l'OIF sur la réforme du barème des cotisations statutaires.	DAF	<ul style="list-style-type: none"> Lettre de proposition de révision à la hausse des cotisations de certains pays en attendant les résultats de l'étude de l'OIF ; Réponse négative de la Roumanie ; Document relatif à la nouvelle clé de répartition des cotisations statutaires tenant compte du nouveau barème de l'OIF déjà élaboré et soumis à l'appréciation de la CAF. 	Roumanie, Bulgarie, Luxembourg et Grèce
Décision n°29/ CONFEJES/ C31-2007 : Evaluation du coût d'une session ministérielle	La Conférence désigne la sion de la réunion du Bureau de 2008, l'étude visant à diminuer les charges financières des Etats et gouvernements membres qui accueillent une réunion du Bureau ou une session ministérielle.	DAF	Etude réalisée et soumise à l'appréciation de la CAF.	Faire une synthèse et la soumettre à nouveau aux membres en sollicitant leur accord.
Décision n°30/ CONFEJES/ C31-2007 : Projet de rationalisation des locaux	La Conférence charge le SG de poursuivre ses démarches auprès des autorités sénégalaises en vue de l'affectation de nouveaux locaux dont les coûts d'aménagement seront pris en charge sur le reliquat des crédits du CIJF.	SG DAF	<ul style="list-style-type: none"> Lettre de rappel aux Ministres sénégalais (Jeunesse, Sports) ; Entretien avec le Président en exercice ; Lettre pour organiser une visite des locaux ; Visite de quelques sites. 	Ministre des Sports et Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi.
Décision n°31/ CONFEJES/ C31-2007 : Modification des statuts	La Conférence charge le SG de soumettre au prochain Bureau tout projet de modification des statuts de la CONFEJES qui découlerait d'éventuelles décisions prises par l'OIF concernant les Jeux de la Francophonie.	CTS DJ DEPS DAF	Document relatif au projet de modification des statuts de la CONFEJES déjà élaboré et soumis à l'appréciation du bureau en exercice.	
Décision n°32/ CONFEJES/ C31-2007 : Dates des sessions ministérielles et réunions du Bureau	La Conférence invite les Etats et gouvernements qui accueillent les sessions ministérielles ou les réunions du Bureau à tout mettre en œuvre pour leur organisation dans le 1 ^{er} trimestre de l'année conformément aux textes fondamentaux de la CONFEJES.	SG DAF	Lettre envoyée à la Mauritanie qui accueille la réunion du Bureau en 2008.	
Décision n°33/ CONFEJES/ C31-2007 : Composition de la Commission Administrative et Financière	La Conférence désigne les Etats et gouvernements ci-après comme membres de la CAF pour la période 2007-2009 : Bénin, Canada, Canada/Québec, Canada/Nouveau- Brunswick, Communauté Française de Belgique, France, Liban, Sénégal, Tchad.		Voir décision n°29	

RECOMMANDATIONS DE LA CAF

N° Recommandation	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises	Observations
N°01	Accorder le quitus au SG pour sa gestion de la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2006.	SG DAF COMPTA	Voir recommandation n° 32	
N°02	Valider le transfert du reliquat du CIJF reçu par la CONFEJES pour un montant de 334040,02€ et proposer à la session ministérielle une programmation de ces crédits conforme à la destination qui leur a été fixée par la décision du Bureau à Beyrouth.	CT DEPS DAF	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement des arriérés du CIJF ; • Valider le montant définitif ; • Projet de programmation des crédits ; • Reliquat CIJF validé ; • Programmation 2007 prise en compte ; • Poursuite des démarches en vue du regroupement des locaux. 	
N°03	Soumettre la liste des matériels obsolètes qui n'ont pas pu être vendus pour proposer à la session ministérielle leur mise définitive au rebut.	DAF	Fait	
N°04	Veiller à ce que la caisse de menues dépenses fonctionne selon les normes prévues par les règles fondamentales de la CONFEJES.	DAF COMPTA	Proposer les mesures visant au fonctionnement, selon les normes.	
N°05	Veiller à ce que les caisses temporaires soient réintégrées dans les plus brefs délais après la fin des missions pour lesquelles elles ont été créées.	DAF COMPTA	Projet de lettre aux intéressés dès le 8 ^{ème} jour leur rappelant la disposition les obligeant à remettre les pièces justificatives des dépenses dans les 10 jours qui suivent la fin du projet.	
N°06	S'assurer que les projets reportés qui n'ont pas été exécutés sont encore viables pour éventuellement redéployer les crédits sur d'autres projets.	CTS DJ DEPS DAF	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays qui ont des arriérés au FC sont saisis pour confirmation ou annulation ; • Les pays qui ont bénéficié d'une annulation de dette au FC sont recensés ; • Tous les projets reportés sont recensés. 	
N°07	Préciser les conditions d'éligibilité aux projets FIJ pour les pays bénéficiaires.	DJ DAF	Document déjà élaboré et soumis à l'appréciation du bureau en exercice.	
N°08	Désigner les mandataires de leur choix par le SG et les deux conseillers techniques pour signer chacun des comptes bancaires dont ils sont titulaires pour les suppléer en cas de besoin en respectant la règle de la double signature	SG CTS	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêté du SG ; • Propositions des CTS. 	

N° Recommandation	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises	Observations
N°09	Veiller à la présence de la fiche d'exécution financière et des visas requis dans les pièces à l'appui d'un engagement ou d'un paiement de dépense		Lettre à toutes directions rappelant cette mesure. Suivi fait.	En contrepartie, veiller à ce que désormais chaque Directeur de programme reçoive copie des engagements opérés sur son programme. (article 128, textes fondamentaux)
N°10	Faire en sorte que le relevé de l'estimation de la valeur du portefeuille du compte de placement au 31 décembre de l'exercice soit régulièrement produit aux commissaires aux comptes lors de leur vérification.	DAF	Lettre du SG envoyée à toutes les banques pour la situation de chacun des comptes au 31 décembre 2007 et le relevé de l'estimation du portefeuille du compte de placement.	
N°11	Ajouter, à compter de 2008, les recettes aux prévisions de dépenses de la CONFEJES.	DAF	Projet de budget 2008 recettes disponible.	

AUTRES DECISIONS

N° Décision	Libellé de la décision	Structure de mise en oeuvre	Mesures prises
N°01	Il est demandé au Secrétaire général de procéder à un nouvel appel à candidature pour le poste de Directeur adjoint des programmes Jeunesse et d'effectuer la sélection en vue d'une nomination par le Président en exercice.	SG DAF	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre à tous les Etats et gouvernements membres ; • Récapitulatif des candidatures avec avis technique sur chaque dossier quant au respect des conditions exigées ; • Proposition d'un Comité de sélection ; • Proposition de date pour la sélection des candidats.
N°02	Le partenariat OIF/CONFEJES devrait être confirmé dans un prochain accord de coopération.	CT DAF DJ DEPS	Proposition d'un projet à l'OIF dans les projets reportés : « Appui à la création des points d'accès aux inforoutes pour la jeunesse ».
N°03	S'agissant du thème d'étude, « le financement des plans d'action des politiques nationales de Jeunesse et de Sports des pays francophones », il apparaît souhaitable que la réflexion soit prolongée, la production et la diffusion d'un Vade-mecum étant appréciées comme un élément d'appui important pour l'avenir.		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du groupe de réflexion ; • Elaboration et publication du Vade-mecum.

III

POLITIQUE GENERALE ET MANAGEMENT INSTITUTIONNEL DU SECRETARIAT GENERAL

Au-delà des activités liées à la mise en œuvre de la programmation annuelle, d'autres actions importantes ont été conduites et réalisées au titre de l'année 2007.

Il s'agit notamment de l'action politique et diplomatique du Secrétariat général, de la participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone, la prise en compte de l'approche genre dans les activités de la CONFEJES, la modernisation des capacités d'intervention du Secrétariat général, le renforcement des capacités des cadres et agents, etc.

Sans prétendre à une quelconque exhaustivité, quelques actions majeures ayant une portée significative sont présentées ici.

A

L'ACTION POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE
DU SECRETARIAT GENERAL

Il convient de relever avec force l'importance de l'action politique et diplomatique qui contribue à accroître la visibilité, le rayonnement et l'influence de notre institution au sein des plus hautes autorités nationales des Etats et gouvernements membres et de nos différents partenaires internationaux.

Dans ce cadre, il me plaît de citer **quelques activités menées au plan politique et diplomatique** à savoir :

- Audiance accordée par le Président de la République du Burundi en janvier 2007 ;
- Audiance accordée par le Premier Ministre du Niger en février 2007 en présence du Président de la FILA ;
- Audiance accordée par le Premier Ministre du Tchad en août 2007 ;
- Audiance accordée par le Premier Ministre de Mauritanie dans le cadre de la préparation de la 8ème réunion du Bureau ;
- Participation de la CONFEJES au 13ème Forum économique international des Amériques tenu à Montréal (Canada) en juin 2007 ;
- Participation de la CONFEJES à la 1ère Conférence des Ministres des Sports de l'Union Africaine ;
- Large diffusion au sein des Etats et gouvernements du vade mecum sur l'usage du Français ;
- Action de plaidoyer au sein des Etats et gouvernements membres pour la ratification de la Convention de l'UNESCO contre le dopage.



■ M. Youssouf FALL, Secrétaire général de la CONFEJES reçu en audience par Son Excellence M. Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi (14 janvier 2007, Burundi)



■ M. Youssouf FALL, Secrétaire général de la CONFEJES reçu en audience par M. Zein OULD ZEIDANE, Premier Ministre de Mauritanie (9 janvier 2008, Mauritanie)

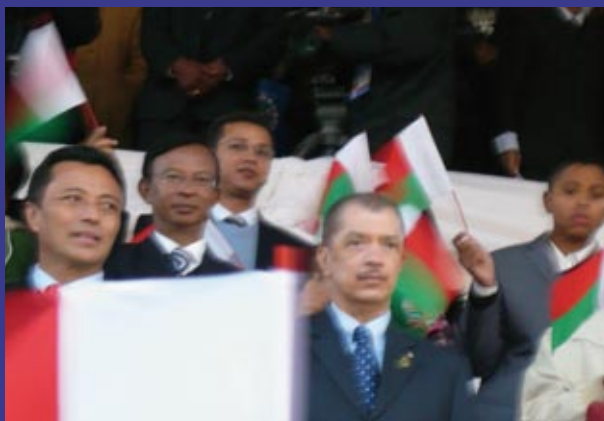
B

PARTICIPATION DE LA CONFEJES A L'INSTITUTIONNEL FRANCOPHONE

Depuis son intégration dans la Charte de la Francophonie, intégration intervenue le 22 novembre 2005 à Antananarivo (Madagascar), la CONFEJES a renforcé son partenariat avec l'OIF et a mené et/ou pris part à plusieurs actions visant à rehausser l'image et l'efficacité de la Francophonie et de la CONFEJES.

Au titre de l'année 2007, ces actions concernent :

- L'organisation le 12 janvier au Burundi et en collaboration avec Canal France International (CFI), d'un **stage de formation de cinquante (50) journalistes sportifs francophones** visant à aider à la diffusion de l'information sportive en langue française ;
- La publication depuis le début de l'année d'une **lettre d'information de la CONFEJES** pour mieux faire connaître ses activités et renforcer le dialogue entre les acteurs de jeunesse et des sports du monde francophone ;
- L'appui à l'organisation des **VIIIèmes Jeux de l'Avenir des Personnes handicapées d'Afrique Francophone (JAPHAF)** qui se sont déroulés du 19 au 25 février 2007 sous la présidence de l'épouse du Chef de l'Etat Mauritanien ;
- La participation de la CONFEJES à la réunion du groupe de travail chargé d'étudier les **modalités de mise en œuvre des VIèmes Jeux de la Francophonie** qui doivent se tenir au Liban en 2009, réunion qui s'est tenue le 28 février 2007 à Paris (France) ;
- L'organisation en collaboration avec l'INSEP les 29 et 30 mars 2007 d'un **séminaire sur l'information sportive en Francophonie** ;
- La participation à la cérémonie d'ouverture officielle des **VIIèmes Jeux des Iles de l'Océan Indien** qui se sont déroulés du 09 au 19 août à Antananarivo (Madagascar) et qui ont regroupé plus 2 000 jeunes venus pour la plupart de six (06) pays francophones membres de la CONFEJES ;
- L'organisation du 05 au 12 août à Bamako (Mali) d'un atelier visant l'élaboration d'un **programme CONFEJES de volontariat et de bénévolat** ;
- La participation à une réunion de concertation organisée le 13 septembre 2007 à Paris (France) par l'OIF afin de dresser un bilan des actions menées par les différents opérateurs de la Francophonie dans le domaine



■ Cérémonie d'ouverture officielle des 7èmes Jeux des Iles de l'Océan Indien en présence de Son Excellence Monsieur le Président de Madagascar (9 août 2007, Madagascar)

de la Jeunesse en vue d'élaborer un **document de politique de la Jeunesse** et au sein de l'espace francophone, document qui devra être présenté au Sommet de Québec (Canada) prévu en 2008.

- La participation au Colloque sur « **La Francophonie au cœur du Sport et l'Olympisme** » organisé du 28 au 29 septembre 2007 au Sénat à Paris (France) par l'Association Pierre de Coubertin et présidé par M. Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'OIF ;
- L'organisation les 27 et 28 novembre au siège de l'OIF du **Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain** ouvert par M. Clément DUHAIME, Administrateur de l'OIF. L'objectif visé à travers ce forum est de promouvoir l'usage du français, langue du sport et de promouvoir les candidatures francophones dans les hautes instances internationales du sport ;
- La finalisation du 22 au 30 septembre 2007 à Dakar (Sénégal) du « **Guide Francophone d'Éducation de la Jeunesse à la Citoyenneté et de Promotion de la Culture de la Paix** » ;
- Le **bilan institutionnel de la Francophonie présenté par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)** le 10 octobre 2007 à l'OIF et réalisé en 2006 et dans lequel, ont été soulignés pour ce qui concerne la CONFEJES :
 - un leadership pertinent et reconnu,
 - l'accomplissement de ses missions,
 - une bonne connaissance du terrain,
 - quelques doublons avec d'autres opérateurs de la Francophonie.
- La participation de la CONFEJES à la **27^{ème} Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)** qui s'est déroulée du 24 au 27 octobre 2007 à Hué (Vietnam) ;
- La **participation régulière aux réunions des différentes instances de la Francophonie** :
 - 65^{ème} session du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) et de la 23^{ème} Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF), tenues les 20 et 21 novembre 2007 à Vientiane (Laos)
 - 63^{ème} et 64^{ème} session du CPF tenues le 16 avril et 10 juillet 2007 à Paris (France).



■ 27^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Maires Francophones (24-27 octobre 2007 - Vietnam)



■ 65^{ème} Session du Conseil Permanent de la Francophonie et 23^{ème} Conférence Ministérielle de la Francophonie (20-21 novembre 2007 - Laos)

C

DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

En vue de mieux impulser les relations d'échanges et de coopération, le Secrétariat général a opté pour un partenariat fécond et performant avec des acteurs et des organisations internationales attirés.

Dans ce cadre, les actions de promotion du partenariat menées au titre de l'année écoulée sont les suivantes :

- Signature en janvier 2007 d'une **convention de partenariat entre l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et la CONFEJES** ;
- Mission de la CONFEJES en janvier 2007 dans le cadre de la **Convention de partenariat signée avec la Commission Jeunesse et Sport de l'Océan Indien (CJSOI)** et participation aux 7èmes Jeux des Iles de l'Océan Indien ;
- Signature en mai 2007 de la **Convention de partenariat entre la CONFEJES et la Fondation Olympafrica** ;
- Mise en œuvre de la **Convention de partenariat entre la Fédération Internationale d'Escrime (FIE) et la CONFEJES** par le financement des deux (02) stages de recyclage des maîtres d'armes africains et l'allocation de bourses de stage d'une durée maximale de deux (02) mois ;
- Renforcement du **partenariat avec la Confédération Africaine de Rugby (CAR)** par la signature en octobre 2007 d'une nouvelle Convention ;
- Dynamisation du **partenariat entre la CONFEJES et la Fédération Internationale des Lutttes Associées (FILA)** à travers la visite de travail effectuée au siège de la CONFEJES le 22 octobre 2007 par le Président et le Directeur du Développement de la FILA ;
- Rencontre entre la CONFEJES et une délégation de l'organisation intergouvernementale **World Sports Alliance (WSA)** tenue à Dakar en novembre 2007 ;
- Signature en décembre 2007 à Montréal d'une **Convention de partenariat entre la CONFEJES et l'Agence Mondiale Antidopage (AMA)**.



■ Signature de la convention de partenariat avec la Fondation Olympafrica (3 mai 2007, Sénégal)



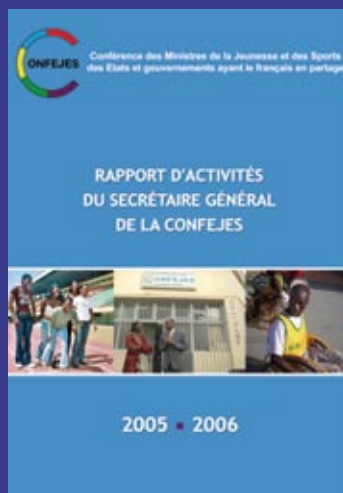
■ Signature de la convention de partenariat entre la CONFEJES et l'Agence Mondiale Antidopage (14 décembre 2007, Canada)

D

PUBLICATION DU RAPPORT D'ETAPE 2005-2006 DU SECRETARIAT GENERAL

Le **Rapport d'activités 2005-2006 du Secrétaire général de la CONFEJES**, conçu comme un document de référence et d'évaluation à mi-parcours et adopté par les Ministres réunis à l'occasion de la 31ème session, a été édité puis diffusé à large échelle auprès de l'OIF et ses opérateurs, des Etats et gouvernements et des partenaires de la CONFEJES.

L'édition et la diffusion de rapport d'étape demeure un support de communication et de promotion de notre institution commune.



■ Rapport d'activités 2005-2006 du Secrétaire général de la CONFEJES

E

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CADRES ET AGENTS DU SECRETARIAT GENERAL

Dans le cadre de la valorisation des ressources humaines et du renforcement des capacités des cadres et agents du Secrétariat général, des actions de formation ont été initiées durant l'année 2007.

A cet effet, le Secrétariat général a pris en charge la formation en informatique au profit de la Directrice Adjointe des Programmes EPS/SPORTS et celle de la Secrétaire affectée aux trois (03) Directions techniques.

En outre, le personnel cadre a bénéficié de sessions de formation sur les thèmes liés à la méthodologie d'élaboration des plans d'action et de recherche de financement.

Pour mieux outiller les cadres du Secrétariat général et les correspondants nationaux, il a été organisé respectivement à Dakar (Sénégal) en décembre 2007 et récemment à Nouakchott (Mauritanie) une **session de formation sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)**.

Cette formation permettra de passer d'une « logique de projet » à « une logique de résultat » visant le développement et permettra de s'approprier les outils nécessaires pour l'élaboration de la prochaine programmation quadriennale de la CONFEJES. Aussi est-il demandé au Bureau d'autoriser la CONFEJES à adopter la gestion axée sur les résultats comme approche programmatique de la prochaine programmation (2009-2012).

Enfin, il convient de noter dans ce cadre qu'il a été institué l'organisation d'une réunion annuelle des cadres du Secrétariat général visant à mieux les préparer à la planification stratégique.



■ Atelier de formation du personnel du Secrétariat général de la CONFEJES axée sur la GAR (2-7 décembre 2007, Sénégal)

F

**RENOUVELLEMENT DES POSTES
DU SECRETARIAT GENERAL**

En application de la Décision n°05/CONFJES/B7-2006, le Secrétaire général a procédé à un nouvel appel à candidatures suivi d'une sélection qui a permis de nommer à compter du 1er janvier 2008, **Monsieur Macodé NDIAYE** (Sénégal) au poste de **Directeur Adjoint des Programmes Jeunesse**.

En ce qui concerne les autres postes à pourvoir en 2008, les candidats ont subi les épreuves écrites et d'entretien durant la période du 13 au 16 février 2008. Les résultats de ces épreuves seront soumis à l'appréciation des Ministres membres du Bureau qui prendront les décisions relatives aux nominations aux postes vacants au Secrétariat général de la CONFJES.



■ Présélection des candidats aux postes de Directeurs et Directeurs adjoints à la CONFJES (13 février 2008 - Sénégal)

G

PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES ACTIVITES DE LA CONFEJES

Depuis un certain temps, notre institution s'évertue à encourager une participation équitable des femmes et des jeunes filles dans les activités de jeunesse et de sport menées par la CONFEJES. A ce niveau, l'on peut relever un taux de participation de près de 40%. D'où la nécessité de poursuivre nos efforts pour hisser ce taux à un niveau plus élevé.

Rappelons qu'au cours de la **Réunion annuelle du GTCF** tenue en octobre à Libreville (Gabon), les projets de textes visant à améliorer le fonctionnement de ce comité consultatif ont été amendés et seront signés par le Secrétaire général de la CONFEJES au cours du premier trimestre de l'année 2008.

Aussi, il convient de souligner que le slogan figurant dans les documents avec en-tête de la CONFEJES, a été complété par l'inscription suivante « *encourager une participation équitable entre les genres dans les activités de jeunesse et de sports* ».



■ Réunion annuelle du Groupe de travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de sports (5-7 novembre 2007, Gabon)

H

DYNAMISATION DES ORGANES CONSULTATIFS

En vue de mieux prendre en charge des questions importantes ayant trait aux domaines d'intervention de la CONFEJES, le Secrétariat général reste attentif aux travaux des organes consultatifs que sont :

- La **CCP** dont la réunion de 2007 a enregistré la participation de trente (30) institutions de formation, des Ministères, des partenaires tels que le CESAG, la CJSOI, le GTCF, l'INSEP, le CAMES, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), WSA et des Universités UQTR et Laurentienne du Canada ;
- La **Commission consultative de lutte contre le dopage en Francophonie** dont la session annuelle tenue les 16, 17 et 18 décembre 2007 a porté sur la mise en œuvre du plan d'action adopté à Antananarivo (Madagascar) et la préparation relative à la signature de la Convention entre la CONFEJES et l'AMA ;
- La **cellule de réflexion sur le sport pour handicapés** qui a été mise en place en juin 2007 à Paris (France) par la CONFEJES en partenariat avec la Fédération Française Handisport (FFH), Handicap international, les JAPHAF, le Bureau de la Décennie Africaine des personnes handicapées pour l'Afrique et le Bureau régional de développement PANAPH/PAFOD ;
- La **réunion de concertation des présidents des fédérations et des responsables du sport scolaire** tenue à Nouakchott (Mauritanie) du 25 au 30 juin 2007 et qui a recommandé la mise en place au sein de chaque pays membre d'une structure nationale mixte (Ministère des Sports / Ministère de l'Education Nationale) chargée de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des programmes relatifs au sport scolaire et l'organisation, sous l'égide de l'OIF et de l'UNESCO, d'une Conférence des Ministres de la CONFEMEN et de la CONFEJES en vue de la relance du sport scolaire.



■ Réunion de la Commission consultative sur la formation des cadres (12-17 décembre 2007, Sénégal)

I

MODERNISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION

Poursuivant les efforts de modernisation du Secrétariat général entrepris depuis 2006 avec l'appui notamment de la France et de l'OIF, notre institution a bénéficié en 2007 d'une **importante subvention d'un montant de 170 000 \$ CAN allouée par le Gouvernement du Canada** par l'intermédiaire de l'ACDI qui a permis de réaliser les actions suivantes :

- Acquisition d'un important lot de matériel informatique (PC, imprimantes multifonctions, onduleurs, ordinateurs portables) et d'outils de communication (vidéo projecteur, photocopieur, TV) ;
- Séminaire de formation du personnel sur la GAR ;
- Etude sur le fonctionnement et la réorganisation du Secrétariat général de la CONFEJES.

À cela s'ajoute, l'amélioration sensible de l'administration du **site Internet de la CONFEJES** qui s'est traduite par une augmentation de la fréquentation de notre portail Internet (80 000 pages vues sur l'année 2007 contre moins de 60 000 pages en 2006), soit près de 7 000 pages mensuelles en moyenne.

Dans le courant de 2008, nous nous attacherons à rendre davantage plus attractif notre site pour mieux accroître la visibilité de la CONFEJES sur Internet.

Par ailleurs, des **supports de communication** (plaquettes, agendas, calendriers, porte-documents) ont été réalisés en vue de renforcer l'image de la CONFEJES sur l'espace public.



■ Plaquette de présentation du Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain (27-28 novembre 2007, France)



■ Calendrier de Bureau CONFEJES réalisé pour l'année 2008

J

SITUATION DES COTISATIONS STATUTAIRES ET DES CONTRIBUTIONS AU FOND COMMUN

Il s'avère utile d'évoquer dans ce présent rapport la situation des cotisations statutaires et des annonces de contribution au Fonds Commun en vue de sensibiliser davantage les Etats et les gouvernements membres sur l'enjeu majeur de cette question relative au **financement des programmes et des dépenses de fonctionnement de notre institution**.

Dans ce cadre, il me plaît de rappeler l'impact positif de l'action menée par le Secrétariat général auprès des Etats et gouvernements membres (sensibilisation des autorités au cours des missions, lettres de rappel, appels téléphoniques, etc.) en vue de l'application de la Décision n° 26/CONFJES/C31-2007 qui « charge le Secrétaire Général de veiller à ce que les Etats et gouvernements membres qui ne sont pas à jour de leur cotisation statutaire au 30 juin de l'exercice ne soient plus éligibles à la programmation en cours jusqu'à la régularisation de leur situation ».

Ainsi, le tableau récapitulatif extrait du compte-rendu financier de l'exercice 2007 donne les résultats suivants :

	Attendues au 31/12/06	Versements reçus en 2007	A recouvrer au 31/12/07	Taux de re- couvrement
Arriérés de cotisations statutaires	117 454 339	56 533 203	60 921 136	48%
Cotisations statutaires 2007	225 880 000	168 811 402	57 068 598	75%
Arriérés au Fonds Commun	103 381 631	32 651 856	70 729 775	32%
Fonds Commun 2007	139 505 450	108 443 234	31 062 216	78%

K

AMELIORATION DU SYSTEME DE GESTION FINANCIERE

Plusieurs mesures prises (mise en application de la comptabilité en partie double, missions régulières des Commissaires aux comptes, informatisation du système de comptabilité, fiches d'exécution financière, etc.), ont permis au Secrétariat général de se doter, au fil des ans, d'un **système de gestion en nette progression**, de sécuriser les ressources financières mises à sa disposition et de rassurer ainsi les bailleurs et nos partenaires.

En 2008, un accent particulier sera porté sur l'amélioration de ce système et ce, pour plus de transparence et de lisibilité.



AUDIT DE PERFORMANCE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA CONFEJES

Dès sa prise de service intervenue le 1er septembre 2005 et après avoir fait l'état des lieux, le Secrétaire général de la CONFEJES s'est efforcé de moderniser les interventions du Secrétariat général.

Dans ce cadre et sur la base de dysfonctionnements constatés dans le fonctionnement du Secrétariat, il a annoncé aux Ministres réunis à la faveur du 7ème Bureau de la CONFEJES tenu en 2006 à Beyrouth (Liban), qu'une réflexion était en cours en vue de mettre en place un **organigramme** capable de redéfinir avec précision les tâches de chaque agent et de repréciser les missions des cadres.

Le Secrétariat général qui connaît actuellement une responsabilisation accrue et un élargissement de ses champs d'intervention se propose de s'adapter à son nouvel environnement, d'améliorer l'efficacité de son action, de faire réaliser l'audit de performance de la structure en terme de réalisation de ses programmes.

Cette étude est conduite par le **Cabinet de consultants associés pour les études, le contrôle et la recherche appliquée au développement** (CAPRAD), représenté par un consultant international spécialisé en organisation, et un spécialiste en organisation et des politiques publiques de jeunesse et des sports.


L'audit a débuté le lundi 14 janvier et se poursuivra jusqu'au 13 février 2008.

La prestation a commencé par une **revue des principaux documents de la CONFEJES** complétée par des entretiens d'une part, avec les principaux responsables du Secrétariat et d'autre part, certains de ses partenaires et bénéficiaires de ses interventions.

Une deuxième phase consistera en la **production d'un schéma organisationnel** assortie de fiches de poste décrivant les exigences de chaque poste et d'un système de suivi et de contrôle; des documents qui seront examinés par l'équipe du Secrétariat général lors de l'atelier de restitution prévu à Dakar (Sénégal) le 13 février 2007.

La version finale de ce rapport intégrant le diagnostic, l'organigramme détaillé, les moyens d'intervention et le système de suivi et de contrôle seront soumis à la 8ème réunion du Bureau de la CONFEJES.

CONCLUSION



Ce rapport ne saurait nullement prétendre à une quelconque exhaustivité. C'est pourquoi, je vous invite à prendre connaissance des bilans détaillés des programmes joints ici en annexe pour disposer d'informations complémentaires.

Il est opportun au terme de la présentation de ce rapport de souligner que la programmation 2008 marquera la fin de la mise en œuvre de la programmation quadriennale 2005-2008 de la CONFEJES. Une telle situation appelle de notre part et de nous tous des éléments de réflexion sur les perspectives liées à l'évaluation de la programmation quadriennale 2005-2008 et l'élaboration de la prochaine programmation.

Les actions ainsi citées (nouvelle approche programmatique, nouveau schéma organisationnel, modernisation des outils de communication, amélioration du système de gestion financière, recrutement de cadres plus aptes à concevoir, mettre en œuvre et évaluer les programmes, etc.), devront permettre à la CONFEJES de relever le défi de l'avenir et de contribuer à son renouveau qui s'impose de plus en plus.

IV

ANNEXES



Bilan détaillé des activités du Programme I
Appui institutionnel

Bilan détaillé des activités du Programme II
Promotion de la Jeunesse

Bilan détaillé des activités du Programme II
Développement du Sport

Bilan détaillé des activités du Programme III
Formation et Perfectionnement des Cadres

A

BILAN DÉTAILLÉ DU PROGRAMME I
APPUI INSTITUTIONNEL

PROJETS DU PROGRAMME I

Projet n°01 : Conception, rédaction, diffusion et mise en ligne d'un vade-mecum sur les possibilités de financement des politiques nationales de Jeunesse et de Sport

Projet n°02 : Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française dans le domaine de l'information sportive et des échanges scientifiques, techniques et pédagogiques en matière d'activités sportives

Projet n°03 : Action de sensibilisation des jeunes francophones à la pratique du rugby à l'occasion de l'organisation en France de la Coupe du Monde de Rugby

Projet n°04 : Réunion annuelle du Groupe de Travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport

Projet n°05 : Participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone

Projet n°06 : Séminaire de perfectionnement des hauts cadres aux méthodes et techniques de suivi/évaluation des politiques nationales et des plans d'action

Projet n°04-2006 (reporté) : Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain

INTRODUCTION

En 2007, le **Programme I : Appui institutionnel** comportait, au total **six (6) projets** dont deux (2) concernaient la consolidation des pratiques de mise en œuvre des politiques nationales et le renforcement des capacités des Etats membres à l'élaboration de ces politiques :

- Projet n°01 : Conception, rédaction, diffusion et mise en ligne d'un vade-mecum sur les possibilités de financement des politiques nationales de jeunesse et de sport
- Projet n°06 : Séminaire de perfectionnement des hauts cadres aux techniques de suivi/évaluation des politiques nationales et des plans d'action.

Ces deux projets n'ont pas pu être exécutés et ont été reportés à 2008 en raison du départ, trois mois seulement après la Conférence de Dakar, du Conseiller technique chargé de piloter ce programme et en raison de la difficulté à identifier les experts devant encadrer ces stages.

Deux (02) projets relatifs au renforcement de l'usage et de la promotion de la langue française se sont déroulés dans d'excellentes conditions. Il s'agit du séminaire sur l'information sportive en Francophonie organisé à l'INSEP de Paris et de l'action de sensibilisation de jeunes francophones à la pratique du rugby à l'occasion de la dernière Coupe du Monde qui s'est déroulée en France en septembre 2007.

Le projet n°04 visant quant à lui à encourager une participation équitable des femmes et des jeunes filles dans les activités de jeunesse et de sport menées par la CONFEJES (taux de participation de près de 40 %). Au cours de sa réunion annuelle, les projets de textes visant à améliorer le fonctionnement de ce comité consultatif ont été amendés par le GTCF et seront signés par le Secrétaire Général de la CONFEJES au courant du premier trimestre de l'année 2008.

Le projet n°05 relatif à la participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone a permis d'accroître la visibilité de la CONFEJES et de renforcer notre partenariat avec l'OIF et avec ses autres opérateurs.

Le Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain, initialement prévu en 2006 pour renforcer l'usage du français dans les organisations internationales et favoriser les candidatures francophones dans les hautes instances sportives internationales s'est tenu les 27 et 28 novembre 2007 au siège de l'OIF et a regroupé plus d'une cinquantaine de hauts responsables (Projet n° 4-2006).

Projet n°01 : Conception, rédaction, diffusion et mise en ligne d'un vade-mecum sur les possibilités de financement des politiques nationales de Jeunesse, et de Sport

En raison du départ dès le mois de juillet 2007 du Conseiller Technique chargé de piloter ce dossier, le projet a été reporté en 2008.

Projet n°02 : Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française dans le domaine de l'information sportive et des échanges scientifiques, techniques et pédagogiques en matière d'activités sportives

Ce projet comportait 2 volets :

- **Organisation d'un stage de perfectionnement de journalistes sportifs**

Ce stage a regroupé une cinquantaine de journalistes des pays suivants : Burundi, Congo, République Démocratique du Congo, RCA, Rwanda. Il s'est déroulé du 06 au 13 janvier 2007 à Bujumbura (Burundi) et a été organisé en partenariat avec CFI qui a notamment assuré l'organisation générale et l'intégralité de l'encadrement. Le succès constaté pour ce stage a permis de jeter les bases d'un partenariat plus important pour le perfectionnement de journalistes d'autres zones géographiques.

- **Organisation d'un séminaire international « Information sportive et Francophonie »**

L'utilité de ce séminaire est apparue lors de la Table ronde sur la coopération sportive dans l'espace francophone organisée à Bucarest (Roumanie) les 24 et 25 novembre 2006. Son organisation résulte également d'un partenariat avec l'INSEP de Paris qui a accueilli le séminaire dans ses locaux les 29 et 30 mars 2007. Il a réuni, outre de nombreux auditeurs, une trentaine de participants représentant la Communauté Française de Belgique, le Bénin, le Brésil, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, l'Espagne, la France, le Gabon, le Liban, le Maroc, Maurice, le Portugal, la Roumanie, le Sénégal et la Suisse.

Trois thèmes ont été étudiés :

- L'offre en matière d'information sportive francophone ;
- Les défis de l'accès à l'information sportive francophone ;
- L'information sportive, francophonie et diversité linguistique.

L'intégralité des interventions et des débats doit être prochainement publiée dans la collection « Les Cahiers de l'INSEP » et commercialisée dans les cent (100) plus importantes librairies françaises. La qualité des réflexions menées et la pertinence des pistes concrètes envisagées pour l'avenir ont conduit la CONFEJES à en reprendre certaines lors du Forum des élus francophones du sport international et africain organisé en novembre dernier et à proposer dans la programmation 2008 un partenariat accru avec l'INSEP.

Projet n°03 : Action de sensibilisation des jeunes francophones à la pratique du rugby à l'occasion de l'organisation en France de la Coupe du Monde de Rugby

Ce projet, organisé en partenariat avec la CAR, s'est déroulé en 2 phases :

- Organisation en mai et juin par chacune des fédérations nationales affiliées à la CAR d'un tournoi de jeunes à l'issue duquel le meilleur jeune joueur de 12-13 ans a été sélectionné,
- En septembre, regroupement des sélectionnés à Rabat (Maroc) puis stage de 10 jours à Graulhet (France) encadré par Jean-Luc Barthès, responsable pour l'International Rugby Board (IRB) du développement en Afrique, Jarrad Gallagher, responsable IRB du développement en Asie et 3 techniciens africains (Madagascar, Maroc, Sénégal).

A l'issue de la première phase, treize (13) jeunes originaires de onze (11) pays différents avaient été sélectionnés. Deux d'entre eux n'ont pu rejoindre la France pour des problèmes de visa, un troisième n'a pas été mis en route par sa fédération.

Le projet a donc bénéficié à dix (10) jeunes africains représentant 8 pays (Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Sénégal, Togo, Tunisie) ainsi qu'à un jeune représentant de la Communauté Française de Belgique.

Cette opération, dont le détail a été repris dans une plaquette largement diffusée, peut être considérée comme un plein succès. Elle a permis d'assurer une grande lisibilité de la CONFEJES et de la solidarité francophone dans les différents pays concernés, en France dans une des principales régions hôtes de la Coupe du Monde (Midi-Pyrénées) et dans l'ensemble du monde du rugby, puisqu'elle a fait l'objet d'une présentation officielle lors du Congrès de l'IRB en octobre à Paris. Elle a également conforté le partenariat entre la CAR et la CONFEJES pour le développement de la pratique de la discipline en Afrique, notamment chez les

jeunes. Enfin, elle a permis de détecter et de perfectionner des éléments particulièrement prometteurs.

Projet n°04 : Réunion annuelle du Groupe de Travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport

La réunion annuelle du GTCF s'est déroulée du 05 au 07 novembre 2007 à Libreville (Gabon). La cérémonie d'ouverture de cette réunion a été présidée par le Ministre Gabonais de la Jeunesse et des Sports.

L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants :

- Bilan de la participation des femmes et des jeunes filles aux actions de la CONFEJES durant les années 2005, 2006 et 2007 (un taux de participation de près de 40 %) ;
- Revue des actions du bureau du GTCF ;
- Bilan du plan d'action 2005-2008 ;
- Examen du document intitulé « cadre de référence du GTCF » ;
- Examen des projets d'arrêtés portant fonctionnement et composition du GTCF et proposés par le Secrétariat général ;
- Perspectives.

A l'issue de la réunion, les participants ont adopté le cadre de référence et les projets de texte visant la réorganisation du GTCF ainsi que le plan d'action 2008. Ce plan s'articule autour des points suivants :

- Mise en place des structures nationales d'animation du Réseau et connaissance de celui-ci auprès des femmes et des jeunes ;
- Développement des actions de promotion de la femme et de la jeune femme dans les domaines de la Jeunesse et des Sports ;
- Achèvement de la mise en œuvre des actions du mandat, évaluation et orientation des intervenants du Réseau pour le prochain triennum.

Projet n°05 : Participation de la CONFEJES à l'institutionnel francophone

Depuis son intégration dans la Charte de la Francophonie, intégration intervenue le 22 novembre 2005 à Antananarivo (Madagascar), la CONFEJES a renforcé son partenariat avec l'OIF et a mené et/ou pris part à plusieurs actions visant à rehausser l'image et l'efficacité de la Francophonie et de la CONFEJES. Au titre de l'année 2007, ces actions concernent :

- L'organisation le 12 janvier au Burundi, et en collaboration avec CFI, d'un **stage de formation de cinquante (50) journalistes sportifs francophones** visant à aider à la diffusion de l'information sportive en langue française ;
- La publication depuis le début de l'année d'une **lettre d'information de la CONFEJES** pour mieux faire connaître ses activités et renforcer le dialogue entre les acteurs de jeunesse et des sports du monde francophone ;
- L'appui à l'organisation des **VIIIèmes Jeux de l'Avenir des Personnes handicapées d'Afrique Francophone** (JAPHAF) qui se sont déroulés du 19 au 25 février 2007 sous la présidence de l'épouse du Chef de l'Etat Mauritanien ;
- La participation de la CONFEJES à la réunion du groupe de travail chargé d'étudier les modalités de mise en œuvre des **VIèmes Jeux de la Francophonie** qui doivent se tenir au Liban en 2009, réunion qui s'est tenue le 28 février 2007 à Paris (France) ;
- La participation à une mission conjointe OIF/CONFEJES qui s'est rendue au Liban du 13 au 18 mars pour une prise de contact avec les Autorités libanaises concernées et une évaluation de l'état d'avancement des préparatifs des VIèmes Jeux prévus au Liban en 2009 ;
- L'organisation en collaboration avec l'INSEP les 29 et 30 mars 2007 d'un **séminaire sur l'Information sportive en Francophonie** ;
- La participation au **13ème Forum économique international des Amériques** – Conférence de Montréal (Canada) qui s'est déroulé du 18 au 21 juin en présence d'une importante délégation de l'OIF conduite par son Secrétaire Général ;
- La participation à la cérémonie d'ouverture officielle des **VIIèmes Jeux des Iles de l'Océan Indien** qui se sont déroulés du 09 au 19 août à Antananarivo (Madagascar) et qui ont regroupé plus de 2.000 jeunes venus pour la plupart de six (6) pays francophones membres de la CONFEJES ;
- L'organisation du 05 au 12 août à Bamako (Mali) d'un atelier visant l'élaboration d'un **programme**

CONFESJES de volontariat et de bénévolat ;

- La participation à une réunion de concertation organisée le 13 septembre 2007 à Paris (France) par l'OIF afin de dresser un bilan des actions menées par les différents opérateurs de la Francophonie dans le domaine de la Jeunesse en vue d'élaborer un **document de politique de la Jeunesse au sein de l'espace francophone**, document qui devra être présenté au Sommet de Québec prévu en 2008 ;
- La participation au Colloque sur « **La Francophonie au cœur du Sport et l'Olympisme** » organisé du 28 au 29 septembre 2007 au Sénat à Paris par l'Association Pierre de Coubertin et présidé par M. Abdou DIOUF, Secrétaire Général de l'OIF ;
- L'organisation les 27 et 28 novembre 2007 au siège de l'OIF à Paris (France) du **Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain** ouvert par M. Clément DUHAIME, Administrateur de l'OIF. L'objectif visé à travers ce forum est de promouvoir l'usage du français, langue du sport et de promouvoir les candidatures francophones dans les hautes instances internationales du sport ;
- La finalisation du 22 au 30 septembre 2007 à Dakar (Sénégal), du « **Guide Francophone d'Éducation de la Jeunesse à la Citoyenneté et de Promotion de la Culture de la Paix** » ;
- Le **bilan institutionnel de la Francophonie présenté par l'ACDI** le 10 octobre 2007 à l'OIF et réalisé en 2006 et dans lequel, ont été soulignés pour ce qui concerne la CONFESJES :
 - Un leadership pertinent et reconnu ;
 - L'accomplissement de ses missions ;
 - Une bonne connaissance du terrain ;
 - Quelques doublons avec d'autres opérateurs de la Francophonie.
- La participation de la CONFESJES à la **27^{ème} Assemblée générale de l'AIMF** qui s'est déroulée du 24 au 27 octobre 2007 à Hué (Vietnam) ;
- La **participation régulière aux réunions des différentes instances de la Francophonie** : 65^{ème} session du CPF et de la 28^{ème} CMF, tenues le 20 novembre 2007 à Vientiane (Laos), 63^e et 64^{ème} session du CPF tenues le 16 avril et 10 juillet à Paris (France).

Projet n°06 : Séminaire de perfectionnement des hauts cadres aux méthodes et techniques de suivi/évaluation des politiques nationales et des plans d'action

Les experts qualifiés pour diriger ce séminaire n'ayant pas encore été identifiés à ce jour, ce projet a été reporté en 2008.

Projet n°04-2006 (reporté) : Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain

Initialement programmé en novembre 2006, ce projet a dû être reporté par suite d'un calendrier sportif international particulièrement chargé et donc de l'indisponibilité de certains des plus importants intervenants pressentis.

Organisé avec le concours de l'OIF qui nous a accueillis dans ses locaux, le Forum s'est tenu à Paris (France) les 27 et 28 novembre 2007. Plus de cinquante personnalités du sport international et de la Francophonie y ont participé dont trois (03) membres du CIO, quatre (04) présidents de Fédérations internationales et de nombreux responsables africains.

Le Forum était articulé autour de trois grands thèmes et de différents sous-thèmes :

- **Défendre et promouvoir le français, langue du sport :**
 - Soutenir, au travers du plurilinguisme, l'usage du français dans les Fédérations internationales ;
 - Veiller à assurer la place du français aux prochains Jeux Olympiques de Pékin (Chine).
- **Renforcer la coopération sportive internationale au service d'une politique opérationnelle francophone :**
 - Promouvoir les candidatures francophones dans les hautes instances internationales et africaines du sport ;
 - Mettre en valeur le potentiel des athlètes de haut niveau francophones ;
 - Renforcer la solidarité Nord-Sud pour le développement de chaque discipline sportive dans les zones géographiques défavorisées ;

- Rechercher comment impliquer les opérateurs économiques.

- **Accroître le sentiment d'appartenance à la communauté francophone dans le sport :**

- Le rôle de la presse sportive francophone ;
- Réaliser un réseau Internet d'échange d'idées, d'informations et d'initiatives sportives entre les Etats et gouvernements ayant le français en partage ;
- Soutenir les Jeux de la Francophonie, carrefour de rencontres et d'échanges de la jeunesse sportive;
- Organiser des programmes divers en faveur des francophones à l'occasion des grandes compétitions internationales.

Les débats, particulièrement riches, ont permis de retenir certaines priorités concrètes. Celles-ci ont été approfondies et mises en forme par un comité de suivi qui s'est réuni le 09 février 2008 à Monaco, au siège de l'IAAF. Diverses mesures concrètes susceptibles d'améliorer la position du français, des élus et des athlètes francophones dans le sport mondial ont été proposées.

Ce Forum a également permis de mieux éclairer le rôle que peut jouer la CONFEJES, dans le domaine actuellement très porteur du sport, au sein de l'OIF.

B

BILAN DÉTAILLÉ DU PROGRAMME II
PROMOTION DE LA JEUNESSE

PROJETS DU PROGRAMME II

Projet n°02 : La réunion de finalisation du Guide et des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté

Projet n°03 : Elaboration du programme de promotion des actions de volontariat et de bénévolat auprès des jeunes

Projet n°04 : Groupe de travail pour la réactualisation du Manuel de Formation au Leadership

Projet n°05 : Formation des jeunes femmes et jeunes filles sur le leadership féminin et les TIC

Projet n°06 : Réactualisation et diffusion d'un manuel d'information et de formation sur les drogues et les conduites addictives à l'usage des professionnels de la prévention

Projet n°07-Volet I : Réunion du Comité technique de sélection et d'orientation du FIJ 2007

Projet n°07-Volet III : Elaboration et édition du document sur l'évaluation du degré d'implantation du FIJ dans les Etats et gouvernements membres

INTRODUCTION

La Conférence Ministérielle qui s'est tenue en avril 2007, à Dakar (Sénégal), a retenu pour la **programmation Jeunesse 2007, sept (07) actions** réparties conformément aux axes, de la manière suivante :

- Vie associative : six (06) projets ;
- Insertion économique et professionnelle : un (01) projet éclaté en quatre (04) volets.

La mise en œuvre des actions liées aux objectifs stratégiques du programme Jeunesse s'effectue à travers plusieurs modes d'intervention, tels les séminaires, les groupes d'étude, la formation, l'expertise et les appuis financiers.

Le budget de la programmation II Jeunesse 2007 s'élevait à la somme de 364.550.000 F CFA.

Sur les six (06) projets programmés : « **Vie associative** », cinq (05) ont été réalisés et un (01), (projet n°1 : Etude sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative), a été reporté à 2008.

Sur les quatre (04) volets du projet N°7, « **Insertion économique et professionnelle** », deux (02) ont été réalisés :

- Volet I : Réunion de Comité technique de sélection et d'orientation du FIJ ; financement des projets des jeunes pour l'exercice 2007
- Volet III : Elaboration et édition du document bilan sur l'évaluation du degré d'implantation du FIJ dans les Etats et gouvernements membres).

Le volet II : Soutien à la formation initiale des cadres en entrepreneuriat des pays de l'Europe de l'Est, est reporté à mars 2008 à la demande du pays hôte (Roumanie).

Le volet IV : Soutien à la formation et à la sensibilisation des jeunes pour la création des Mutuelles d'épargne et de crédit, a été également reporté au mois de mars 2008.

Ces réalisations font l'objet du présent rapport.

Projet n°02 : La réunion de finalisation du Guide et des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté

La CONFEJES a entrepris, depuis l'année 2000, d'inculquer à la jeunesse des notions de culture de la paix, de conduite et d'attitude citoyenne ainsi que l'esprit de tolérance et l'acceptation de l'autre.

Plusieurs réunions regroupant des spécialistes en la matière ainsi que des jeunes et tenues en 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, ont permis d'élaborer le « **Guide Francophone d'Éducation de la Jeunesse à la Citoyenneté et de promotion de la culture de la paix** » disponible à la CONFEJES.

La réunion de finalisation du Guide qui a regroupé des experts du Sénégal, de la Communauté Française de Belgique, de Côte d'Ivoire, du Congo Brazzaville et du Niger s'est tenue du 22 au 30 septembre 2007 à Dakar (Sénégal) sous la supervision du Secrétariat Général de la CONFEJES.

Le nouveau Guide se structure ainsi :

- La première partie est consacrée à l'explicitation des termes de référence du programme, à savoir ceux d' « éducation », de « citoyenneté », d' « éducation à la citoyenneté », de « culture » et de « culture de la paix ».
- La deuxième partie porte sur la démocratie à la fois comme exigence de liberté voire de libération et comme régime politique, mais aussi la manière dont elle prend corps dans les principes, les valeurs, les normes d'organisation et de fonctionnement de l'Etat de droit, autant d'aspects qui éclairent la notion de citoyenneté et déterminent les droits et devoirs y afférents.
- La troisième partie est consacrée à l'examen de la notion de culture de la paix pour en expliciter davantage le contenu en dégagant les principes et les valeurs qui la fondent, de même que, les mesures susceptibles d'en assurer la matérialisation dans la vie publique nationale et internationale. Cette partie expose également, quelques rudiments en matière de gestion des conflits.
- Dans la quatrième sont exposés le rôle respectif des différents acteurs, notamment celui des autorités de la francophonie, de l'Etat, des familles, de la société civile et des médias, mais aussi, celui des jeunes eux-mêmes.
- La dernière partie est constituée par les quatre (04) Modules et les fiches pédagogiques élaborées, pour l'ensemble des quatre (04) Modules.

En 2008, le guide édité sera publié dans les différents Etats et une Session de formation de formateurs qui regroupera des représentants de l'ensemble des Etats membres de la CONFEJES, sélectionnés sur la base du profil élaboré par les experts, devra être organisée par la CONFEJES.

En 2009, une évaluation du niveau de mise en œuvre par les Etats à travers une rencontre d'échanges et de mutualisation des expériences et des pratiques.

Projet n°03 : Elaboration du programme de promotion des actions de volontariat et de bénévolat auprès des jeunes

Du 05 au 12 août 2007, s'est tenu dans la Salle de Conférence de la Maison des Jeunes de Bamako (Mali), l'atelier d'**Elaboration d'un Programme de Promotion des Actions de Volontariat et de Bénévolat auprès des Jeunes** sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports, représentant le Ministre de la Jeunesse et des Sports et en présence de la Directrice des Programmes Jeunesse de la CONFEJES.

Treize (13) jeunes dont sept (07) filles venus des régions du Mali et du District de Bamako ont participé à cet atelier, encadrés par Messieurs Brice CHANTRELLE (France), Seydou DAWA (Mali) et Maguette FALL (Sénégal).

Ce programme de Promotion des Actions de Volontariat et de Bénévolat est l'occasion pour les jeunes de mettre leurs compétences au service des besoins communautaires. Le dynamisme associatif des Etats membres de la CONFEJES a été mis en exergue.

Ces jeunes ont travaillé sur les questions relatives au volontariat et au bénévolat. S'en sont suivies des visites des différentes structures associatives, toujours dans le cadre de l'expérimentation du projet et des discussions en plénière pour une meilleure connaissance des Institutions Nationales et des mouvements associatifs.

Les objectifs visés étaient centrés sur :

- La mise en place d'un réseau national de volontaires CONFEJES ;
- La mise en place d'un réseau international de volontaires CONFEJES.

Projet n°04 : Groupe de travail pour la réactualisation du Manuel de Formation au Leadership

Du 24 au 29 juillet 2007 la CONFEJES a réuni à Dakar (Sénégal) un comité d'experts en vue de la réactualisation du Manuel de Formation au Leadership.

Le groupe d'experts est composé de Messieurs : Pierre NTETE (Cameroun), Seydou DAWA (Mali) et Ciré LO (Sénégal).

Le groupe a élaboré **un projet de manuel de formation des jeunes au leadership assorti d'un guide méthodologique**, comprenant des exercices et des jeux et destiné :

- Aux formateurs de jeunes leaders ;
- Aux jeunes leaders des associations et groupes de jeunes.

Le projet de manuel de formation des jeunes au leadership aura pour fonction de familiariser les jeunes notamment avec un certain nombre de notions théoriques pouvant soutenir leurs actions et leurs réflexions sur les différentes problématiques auxquelles ils seront confrontés.

Le projet de manuel s'articule autour de trois (03) modules :

- Le module 1 : « *Leadership et leader* » définit les deux notions avec leurs propriétés respectives avant d'aborder les fonctions et les rôles du leader au sein de la collectivité juvénile ;
- Le module 2 : « *Exercice du leadership* » passe en revue les principaux domaines (animation, communication, planification et gestion) dans lesquels s'exerce le leadership en plus des habiletés premières du jeune leader ;
- Le module 3 : « *Connaissance et analyse du milieu et de l'environnement* » permet au leader de repérer les facteurs physiques, humains et institutionnels à prendre en compte dans la conduite efficiente des processus à dérouler dans la perspective des objectifs fixés.

Le projet de guide destiné au formateur du jeune leader est un outil méthodologique de conduite du processus de formation et d'accompagnement des jeunes leaders.

Outre une série d'exercices pratiques et de jeux qui serviront de déclic et d'éveil à certaines habiletés, le guide contient des indications relatives à :

- Des questions clés pour aborder la problématique du leadership en milieu jeune ;
- La méthodologie d'utilisation du manuel de formation et du guide ;
- Le processus de sélection des formateurs et de formation de jeunes leaders.

L'élaboration du manuel résulte de la volonté de la CONFEJES de créer les conditions d'autonomisation et des responsabilisations des jeunes afin de leur permettre d'organiser leur présent, de préparer leur avenir et de mieux assurer leur condition de citoyen. Ce manuel doit être diffusé auprès des Etats membres, afin d'être utilisé pour la formation des formateurs et la formation des jeunes au leadership.

Projet n°05 : Formation des jeunes femmes et jeunes filles sur le leadership féminin et les TIC

Organisé par la CONFEJES, l'atelier de formation des jeunes femmes et filles sur le leadership féminin et les TIC, s'est tenu du 09 au 14 septembre 2007 à Saly Portudal (Sénégal).

La formation était encadrée par deux (02) experts formateurs, Messieurs : Daniel DA HIEN (Burkina Faso) et Assane Khalifa MBOUP (Sénégal). Y ont pris part les déléguées du Gabon, de la Guinée, du Maroc, du Sénégal, du Togo et de la Tunisie.

Le thème a été décliné en sept (07) modules à partir desquels les experts ont animé la formation. Il s'agissait :

- De la définition des concepts de « leader et leadership » ;
- La spécificité féminine du leadership ;
- La notion, la valeur et la gestion du temps ;
- Les situations conflictuelles en milieu associatif et leur résolution ;
- Les techniques de conduite efficace de réunions ;
- L'art de parler en public ;
- L'importance des TIC pour les leaders du XXIème siècle.

Au terme de cette formation alliant théorie et exercices pratiques, les participantes ont partagé avec Madame Ngoné NDOYE, Maire de Rufisque Est et Vice Présidente de l'association des Maires du Sénégal, son expérience en tant que femme leader, politique, épouse et mère.

Les participantes ont apprécié cette prestation en découvrant en elle les caractéristiques, qualités et aptitudes acquises pendant la formation.

Projet n°06 : Réactualisation et diffusion d'un manuel d'information et de formation sur les drogues et les conduites addictives à l'usage des professionnels de la prévention

Le manuel, édité en 2004, nécessite d'être réactualisé et complété (notamment sur les questions des produits consommés, des conduites dopantes, du lien Toxicomanie – VIH, des stratégies de prévention).

Du 12 au 23 janvier 2008 s'est réuni à Dakar (Sénégal), le comité de rédaction pour la réactualisation du manuel. Il est composé d'une quinzaine de personnes spécialisées dans les questions de conduites addictives.

Le groupe a travaillé sur l'écriture du nouveau manuel et le public visé. Il a également réfléchi à l'élaboration de stratégies de prévention.

Cet atelier a été précédé de la mission préparatoire du 19 au 25 novembre 2007.

Le Secrétaire général de la CONFEJES, a reçu en audience: Madame Jocelyne SEGUIN, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports du Val d'Oise et Monsieur Pierre AMARDEILH, Directeur départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative du Val d'Oise, venus le remercier, pour avoir commandité cette importante étude qui profitera à toute la jeunesse de tous les Etats et gouvernements membres de la CONFEJES ainsi que de l'espace francophone.

Projet n°07 - volet I : Réunion du Comité technique de sélection et d'orientation du FIJ 2007

Du 16 au 20 juillet 2007 s'est tenue à Saly Portudal (Sénégal), la réunion du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du FIJ, sous la présidence du Secrétaire Général de la CONFEJES.

Y ont pris part, outre les proches collaborateurs du Secrétaire Général, les participants venant des Etats et gouvernements ci-après : Cameroun, Canada, Canada Québec, France, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal, ainsi qu'un jeune sénégalais promoteur d'un projet financé par la CONFEJES.

S'agissant du budget 2007 d'un montant global de 235 000 000 Fcfa, il a été reparté comme suit :

- L'alimentation du FIJ : 200 000 000 Fcfa ;
- La gestion du FIJ : 15 000 000 Fcfa ;
- Le Comité de sélection et d'orientation : 20 000 000 Fcfa.

On a noté un engagement et une volonté politique des Etats et gouvernements du Sud à régulariser leurs contributions au FIJ.

Au cours de cette réunion, dix neuf (19) Etats ont présenté 319 projets et 305 projets ont été analysés.

Seuls 102 projets ont été financés, dont 09 consolidations (Togo : 3, Sénégal : 2, Madagascar : 1, Bénin : 3), pour un montant total de : 167.162.475 Fcfa. Soit 28 projets collectifs, 74 projets individuels au bénéfice de 159 jeunes dont 77 filles et 82 garçons (voir tableaux récapitulatifs ci-après).

Au cours de cette réunion, le Comité de sélection a entendu le témoignage de M. Pape Alioune FAYE, âgé de 25 ans et qui possède une boutique de vente et de réparation d'objets de télécommunication à Keur Mbaye FALL sur la route de Rufisque, région de Dakar.

Il ressort de son témoignage, qu'il a été financé par la CONFEJES en 2006 à hauteur d'un million de francs CFA (1 000 000 Fcfa) initialement pour un projet d'aviculture. Il a réorienté son projet initial, à cause de la grippe aviaire après avis favorable des autorités compétentes de son pays. Cette disposition étant laissée à l'initiative des Etats et gouvernements par la CONFEJES.

De son témoignage, il apparaît qu'en une année d'exercice le jeune promoteur avec ses trois (3) employés ont réalisé un résultat net de six cent six mille sept cents francs CFA (606 700 FCFA). Dans un avenir proche avec sa capacité d'autofinancement, il compte ajouter à ses activités le décodage des téléphones portables à partir des logiciels qu'il va commander.

■ Tableau récapitulatif des projets financés au titre de l'année 2007

N°	Pays	Nombre de projets				Coûts 2007 (projets + suivis)	Nb de projets financés			
		Présentés	Analysés	Financés	%		Collectifs	Individuels	Filles	Garçons
1	Bénin	23	23	8	35	18 040 000	0	8	3	5
2	Burkina Faso	20	20	8	40	10 622 150	1	7	8	2
3	Burundi	28	21	4	19	10 800 000	4		10	3
4	Cameroun	23	20	6	30	10 500 000	2	4	1	5
5	Centrafrique	23	23	1	4	1 875 000		1		1
6	Côte d'Ivoire	21	21	10	48	15 700 000	2	8	7	6
7	Egypte	5	5	1	20	1 275 000		1	1	
8	Gabon	11	11	5	45	8 075 000	4	1	5	2
9	Mali	11	11	6	55	8 700 000	0	6	4	2
10	Madagascar	20	20	8	40	11 395 325		8	4	4
11	Maurice	4	4	0	0	0				
12	Maroc	13	13	2	15	5 150 000	1	1	2	1
13	Mauritanie	15	15	5	33	8 375 000	5		13	15
14	Niger	22	22	12	55	21 150 000	6	6	7	11
15	Sénégal	23	23	4	17	6 350 000	0	4	1	3
16	Togo	23	23	17	74	21 280 000	2	15	7	18
17	RDC	7	7	0	0	0				
18	Rwanda	4	0	0	0	0				
19	Tchad	23	23	5	22		1	4	4	8
Total		319	305	102	33	167 162 475	28	74	77	82

Total projets financés : 102 dont 09 consolidations (Togo : 3, Sénégal : 2, Madagascar : 1, Bénin : 3)

Nb de projets collectifs : 28 - Nb de projets individuels : 74

Nb de jeunes concernés : 159 - Nb de jeunes filles concernées : 77 - Nb de jeunes garçons concernés : 82

Le coût des projets et les frais de suivi pour l'année 2 et 3 ne sont pas inclus dans le total de 167 162 475

Projet n°07 - volet III : Elaboration et édition du document sur l'évaluation du degré d'implantation du FIJ dans les Etats et gouvernements membres

La forte urbanisation des pays en développement aura des conséquences dramatiques particulièrement au niveau des jeunes qui constituent plus de 58 % de cette population. Malheureusement plus de 50% de cette population juvénile, en âge de travailler, est au chômage. Pour lutter contre ce fléau du siècle, plusieurs Etats et gouvernements du monde, surtout ceux du Sud, ont de plus en plus, mis en œuvre des programmes pertinents et mobilisé ces dernières années des ressources financières et matérielles pour lutter contre le chômage des jeunes.

Ainsi, la CONFEJES apporte sa contribution et son soutien par le biais de différents programmes dont le FIJ, qu'elle met en œuvre et anime par la formation des cadres qui accompagnent les jeunes et favorisent leur insertion sociale, professionnelle, culturelle et économique en finançant des micro entreprises.

Après une douzaine d'années de fonctionnement et plusieurs évaluations du FIJ, la 7ème Réunion du Bureau tenue à Beyrouth (Liban) du 26 au 27 mai 2006, a par décision n°05, donné mandat au Secrétariat général de la CONFEJES, de produire un **Document bilan sur la situation et le degré d'implantation du FIJ dans les Etats et gouvernements membres.**

En application de cette directive, le Secrétariat général a, dans son programme II / Projet n°07 - Volet III, élaboré un questionnaire adressé à tous les Etats et gouvernements membres par lettre n°0010 du 05 janvier 2007 afin de disposer d'un bilan exhaustif sur la situation du FIJ de chaque Etat.

Onze (11) y ont répondu et la synthèse globale des réponses figurent dans le document CONFEJES/2008/B8-19.

■ Tableau récapitulatif de la participation aux actions jeunesse 2006

Intitulé des actions	Lieux et dates de réalisation	Nombre de personnes touchées			Nombre de pays ou organismes	Taux de participation féminine
		H	F	T		
N°1 --Etude sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative (reporté de 2006 pour 2008)						
N°2 - Réunion de finalisation du Guide et des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté	Dakar (Sénégal), du 22 au 30 septembre 2007	04	02	06	Experts : CFB, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, CONFEJES	33%
N°3 - Elaboration d'un programme de promotion des actions de volontariat et de bénévolat auprès des jeunes	Bamako (Mali), du 05 au 12 août 2007	09	08	17	Mali Experts : France, Mali, Sénégal, CONFEJES	47%
N°4 - Groupe de travail pour la réactualisation, l'édition et la publication du Guide de formation au leadership des jeunes	Dakar (Sénégal), du 24 au 29 juillet 2007	03	01	04	Experts : Cameroun, Mali, Sénégal, CONFEJES	25%
N°5 - Formation des jeunes femmes et des jeunes filles sur le leadership féminin et les TIC	Saly Portudal (Sénégal), du 09 au 14 septembre 2007	02	09	11	Gabon, Guinée, Maroc, Sénégal, Togo, Tunisie Experts : Burkina aso, Sénégal, CONFEJES	81%
N°6 - Réactualisation et diffusion d'un manuel d'information et de formation sur les drogues et conduites addictives à l'usage des professionnels de la prévention	Dakar (Sénégal), du 19 au 25 novembre 2007 réunion préparatoire.	05	04	09	Experts : France, Sénégal, CONFEJES	44%
N°6 - Réactualisation et diffusion d'un manuel d'information et de formation sur les drogues et conduites addictives à l'usage des professionnels de la prévention	Du 12 au 23 janvier 2008, réunion de réactualisation du manuel	25	13	38		
Réunion des Comités de sélection et d'orientation du FIJ ; financement des projets des jeunes pour l'exercice 2007	Saly Portudal (Sénégal), du 16 au 20 juillet 2007	9	4	13	Experts : Cameroun, Canada, Canada Québec, France, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, CONFEJES	30%
Soutien à la formation initiale des cadres en entrepreneuriat des pays de l'Europe de l'Est (reporté en 2008)	Bucarest (Roumanie) du 05 au 11 novembre 2007				Bulgarie, Macédoine, Roumanie EXPERTS Niger, Sénégal, CONFEJES	
Elaboration et édition du document bilan sur l'évaluation du degré d'implantation du FIJ dans les Etats et Gouvernements membres	Dakar (Sénégal)	01	01	02	Experts : Sénégal, CONFEJES	
Soutien à la formation et à la sensibilisation des jeunes pour la création des Mutuelles d'Epargne et de Crédit (reporté en 2008)						

C

BILAN DÉTAILLÉ DU PROGRAMME II
DÉVELOPPEMENT DU SPORT

PROJETS DU PROGRAMME II

Projet n°01 : Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt commun.

Projet n°02 : Appuis techniques nationaux, stages du Club CONFEJES et Programme de bourses FFPO.

Projet n°03 : Réunion annuelle de la Commission Consultative de lutte contre le dopage. Formation des représentants de zones du comité scientifique de lutte contre le dopage. Appui au montage/redynamisation des comités nationaux de lutte contre le dopage. Recherche en médecine traditionnelle.

Projet n°04 : Réunion des acteurs sportifs concernés par les Jeux de la Francophonie. Formation du personnel du CNJF en vue d'un bon déploiement des bénévoles au cours de l'organisation des VIèmes jeux de la Francophonie.

Projet n°05 : Valorisation des lauréats des jeux de Niamey et préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des jeunes.

Projet n°06 : Appui à l'organisation des JAPHAF 2007 : formation des classificateurs Camps d'entraînement préparatoire.

Projet n°07 : Formation des formateurs à la gestion des infrastructures sportives en vue d'en assurer la rentabilité.

Projet n°08 : Formation des Femmes en administration et Management du Sport : GRH.

Projet n°08-2006 (reporté) : Création d'une cellule de réflexion sur la question du Sport pour Handicapé.

Projet n°09-2006 : Réunion de concertation des Présidents de Fédérations et des Responsables en vue de la relance du sport scolaire.

INTRODUCTION

Ce rapport d'activités EPS/SPORT 2007 présente les différentes actions exécutées dans le cadre de la programmation annuelle 2007.

Il comporte au total **dix (10) projets** dont deux (02) projets de 2006 reportés et réalisés, relatifs à :

- La Réunion de concertation avec les responsables du sport scolaire en vue de la relance de ce dernier et exécuté en octobre 2007,
- La Création d'une cellule de réflexion sur la question du Sport pour handicapés, réalisé en juin 2007.

Les différents projets s'articulent autour des objectifs suivants :

- La signature et l'exécution des protocoles d'actions avec le mouvement sportif et les partenaires au développement.
- La détection des jeunes talents ;
- La promotion du sport de haut niveau ;
- La dimension du genre féminin ;
- La protection de la santé et de la carrière du sportif (lutte contre le dopage),
- La promotion du sport pour personne handicapée.

Les projets ont été exécutés dans des conditions satisfaisantes et ont reçu une appréciation favorable de la part des bénéficiaires ; cependant, il convient de noter que l'exécution du projet n°05 (camp d'entraînement préparatif aux Jeux Africains d'Alger tenu du 1er au 08 août 2007) a connu quelques difficultés au plan organisationnel.

La quasi-totalité des projets ont été reconduits pour permettre d'étendre l'action aux autres pays (c'est le cas des projets n°04, 07,08) ou pour renforcer les acquis amorcés au cours de l'année précédente, (c'est le cas des projets n°01, 02, 03).

Projet n°01 : Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt commun. Mise en oeuvre de protocoles de partenariat.

1- Signature des conventions de partenariat

La détermination de la CONFEJES dans la continuité de la concertation avec le Mouvement sportif international, devenu l'un des points fort de son action dans le domaine du sport est reconnue comme exemplaire par tous ses partenaires. Ces derniers reconnaissent le caractère concret des programmes figurant dans les protocoles de partenariat et l'efficacité de la CONFEJES dans leur mise en oeuvre sur le terrain.

L'année 2007, nous a permis de poursuivre ces programmes en cours avec la CAR, la FILA, la FIE, CAA, la FFHD et la Fondation OLYMPAFRICA.

1.1. Signature de nouvelles conventions 2007-2008

- Signature le 03 mai 2007 à Dakar (Sénégal) d'une convention de partenariat entre la **Fondation OLYMPAFRICA** et la CONFEJES.

Les deux parties s'accordent sur les principes généraux suivants :

- Diffuser et promouvoir l'éthique olympique par le biais d'une messagerie de la paix et de la fraternité ;
 - Donner l'opportunité à la Jeunesse africaine de s'impliquer dans des programmes d'éducation non conventionnelle autogérés ;
 - Proposer, en s'appuyant sur l'impact populaire du sport, des activités de développement intégré.
- Signature de la convention avec l'**AMA** en décembre 2007 à Montréal (Canada).

Dans cette convention signée le 14 décembre au siège de l'AMA à Montréal, les deux parties se sont engagées à mener en commun des actions de lutte contre le dopage dans le sport, dans les pays francophones notamment, de susciter auprès des Etats et gouvernements membres :

- La ratification de la Convention de l'UNESCO ;
- La mise en place des comités nationaux et régionaux de lutte contre le dopage ;
- L'organisation de la formation des ressources humaines et les actions d'éducation.

Le partenariat avec l'AMA a permis d'harmoniser les actions et le programme annuel des deux structures, et désormais un représentant de l'AMA participe régulièrement aux travaux de la commission consultative de lutte contre le dopage.

1.2. Mise en oeuvre des protocoles de partenariat

- Convention de partenariat avec la **FFH**

Le partenariat signé avec la FFH nous a permis de réaliser deux projets :

- L'appui à l'organisation des JAPHAF 2007 en Mauritanie (formation des officiels techniques),
- La réunion de la cellule de réflexion sur la question du sport pour Handicapés.

- **Convention de partenariat avec la CAR**

Une action de sensibilisation des jeunes francophones à la pratique du rugby à l'occasion de l'organisation en France de la Coupe du Monde de Rugby (Graulhet, France- septembre 2007) a été réalisée en commun.

Des jeunes de 13 à 14 ans, représentant les pays ci-après : Maroc, Niger, Togo, Cote d'Ivoire, Madagascar, Sénégal, Mali, Tunisie, Belgique ont pris part à ce projet. Ils ont été accompagnés par des encadreurs du Maroc, du Sénégal et de Madagascar.

Les activités suivantes ont été organisées à leur intention : séances d'entraînement dans l'école de rugby de Castres, rencontres avec des équipes professionnelles, activités culturelles, piscine et VTT, matches de la Coupe du Monde (Fidji/Japon, France/Namibie), une plaquette relative à cette opération a été publiée dans notre site.

- **Convention de partenariat avec la FIE**

Deux stages ont été organisés simultanément à Dakar du 16 au 24 juin 2007 :

- Un stage du Club CONFEJES regroupant seize (16) escrimeurs âgés de 14 à 20 ans (filles et garçons) représentant le Sénégal, le Mali, le Togo, le Niger et la Guinée dans les disciplines suivantes : le fleuret et le sabre.
- Un stage de Recyclage des maîtres d'armes dont l'objectif était d'évaluer le travail des maîtres d'armes et l'enseignement de nouvelles méthodes d'entraînement. La simultanéité des deux stages a permis une application pratique et immédiate de ces enseignements.

Les stagiaires sont venus du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Niger, de la Guinée et du Togo et l'encadrement technique assuré par M. Ioan POP, Directeur technique de la FIE et M. Octavian ZIDARU, directeur technique de la fédération roumaine d'escrime.

● Convention de partenariat avec la CAA

En raison de l'état de santé du Secrétariat général de la CAA, Monsieur Abdoul Wahab BA, les actions prévues ont été reportées à 2008.

Projet n°02 : Appuis Techniques Nationaux, stages du Club CONFEJES et Programme de bourses FFPO

Cette année encore le FFPO a constitué l'un des éléments essentiels de la politique menée par la CONFEJES en faveur du développement du sport et de la promotion des sportifs de haut niveau. Ce programme est également un point d'application primordial du partenariat toujours plus étoffé et confiant avec le Mouvement sportif international et africain.

1 - Les Appuis Techniques Nationaux

Des progrès sensibles ont été constatés cette année dans la présentation des dossiers et le respect des échéances par les pays participants. Certaines difficultés résiduelles subsistent cependant concernant notamment la liaison indispensable entre bénéficiaires des ATN et stagiaires retenus pour le Club CONFEJES. A cet égard il est également très regrettable que certains pays ne présentent pas de demandes d'ATN, privant ainsi de jeunes espoirs sélectionnés pour le Club CONFEJES d'une aide financière qui leur serait particulièrement utile.

Au total, 289 sportifs répartis dans onze (11) pays et dans dix neuf (19) domaines sportifs ont bénéficié de ces appuis techniques au titre de l'année 2007.

■ Appuis Techniques Nationaux 2007 / Répartition par catégorie

Pays	Garçons	Filles	Handicapés	Cadres techniques bénévoles	Anciens sportifs	Total	Non retenus
Burundi	7	4	5	2		18	
Cameroun	10	13	3	4		30	20
Côte d'Ivoire	11	1	2	6		20	
Egypte	12	13	7			32	27
Mali	18	12				30	
Maurice	11	11				22	
Niger	16	14	7	3 dont 1 femme		30	30
Sénégal	15	12				27	
Seychelles	19	7	3			29	1
Tchad	11	6	4			21	
Tunisie	13	8	9			30	
Total	143	91	40	15		289	78

■ Appuis Techniques Nationaux 2007 / Répartition par pays

Disciplines	PAYS											Total
	BUR	CAM	CI	EGY	MAL	MAU	NIG	SEN	SEY	TCH	TUN	
Athlétisme	11	15	3	20	4	12	4	13	5	4	8	99
Judo		6	2		3	9	5	5	4	8	7	49
Lutte		2	7	5		1	11			5	6	37
Basket-Ball					4							4
Cyclisme									1			1
Voile									2			2
Natation								3	4			7
Tennis de Table									3			3
Badmington									4			4
Haltérophilie									1			1
Boxe					3				2			5
Tennis					3							3
Volley-ball					3							3
Karaté								3				3
Handball					3							3
Taekwondo					3			3				6
Football					4							4
Handisport	5	3	2	7			7		3	4	9	40
Cadres techniques	2	4	6				3					15
Total	18	30	20	32	30	22	30	27	29	21	30	289

2 - Les stages du Club CONFEJES

Ce volet du programme FFPO a fonctionné cette année de manière particulièrement satisfaisante. Il joue désormais pleinement son rôle de détection, de préparation et de sélection pour l'accès aux Centres internationaux (8 stages organisés, 148 participants).

La concertation et le partenariat avec le Mouvement sportif et les responsables techniques des Centres est désormais parfaitement au point et a fortement contribué, par une sélection plus affinée, à une élévation sensible du niveau des stagiaires. De plus la participation plus importante cette année de cadres techniques désignés par les Fédérations internationales a permis à ces dernières de mieux apprécier, parfois avec surprise, le potentiel et la motivation des jeunes espoirs africains. Il faut enfin souligner la première réalisation d'un stage d'escrime, dirigé par le Directeur technique de la Fédération internationale.

3 - Les bourses FFPO et les Centres internationaux de haut niveau

Les Centres de haut niveau représentent toujours un point d'application privilégié du partenariat avec le Mouvement sportif et l'occasion d'un dialogue fructueux avec la Solidarité Olympique du CIO. Il faut également souligner l'effort aujourd'hui accompli par les Fédérations internationales qui mettent désormais toutes des cadres techniques de haut niveau à la disposition des Centres. Si la CONFEJES s'est trouvée contrainte de suspendre son partenariat avec le Centre de boxe de Tunis, compte tenu notamment d'une circulation de l'information pratiquement inexistante, il faut saluer l'exemplarité du partenariat avec la FILA et la qualité de fonctionnement du Centre désormais unique de Thiès (Sénégal) qui regroupe depuis quelques mois également les lutteuses initialement basées à Tunis (Tunisie).

De même les premières bourses de courte durée attribuées pour l'escrime laissent bien augurer du développement prochain du Centre de Dakar, puisque l'un des quatre (04) boursiers s'est déjà qualifié

pour les Jeux Olympiques de Pékin.

Plus généralement, le niveau d'exigence a été cette année rehaussé pour les stagiaires. Si les résultats obtenus au niveau continental sont très satisfaisants, la progression au niveau mondial ne correspond pas encore totalement à nos attentes. Il conviendra, après les Jeux Olympiques, de mener avec nos partenaires une réflexion approfondie sur la finalité des Centres les plus anciens.

De même une réflexion commune paraît indispensable pour tenir compte des importants éléments nouveaux que constituent les créations récentes de compétitions spécifiques de haut niveau pour les jeunes, au niveau africain (Jeux de l'ACNOA) et mondial (Jeux Olympiques des jeunes).

Au total, trente sept (37) bourses ont été attribuées cette année dont quinze (15) aux femmes et aux jeunes filles soit un taux de 41,66 %

■ Les bourses FFPO et les Centres internationaux

Centres	Hommes	Femmes	Nb de pays représentés	Liste des pays
Centre International d'Athlétisme de Dakar (CIAD)	7	2	5	4 départs. Bénin, Centrafrique, Mali, Maurice, Sénégal
Centre International d'Athlétisme de Maurice (CIAM)	5	0	5	Burkina Faso, Egypte, Madagascar, Maurice, Sénégal
Centre International de Judo (CIJA)	4	6	5	1 départ - 3 trimestres versés. Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc, Sénégal
Centre International du Lutte (FILA-Tunis)	0	6	4	Madagascar, Cameroun, Sénégal, Tunisie
Centre International de Lutte (FILA-Thiès)	2	0	1	Sénégal
Centre International d'Escrime de Dakar	3	1	2	Bourses de deux mois. Sénégal, Burkina Faso

■ Club CONFEJES

Club CONFEJES	Hommes	Femmes	Total	Pays représentés
Athlétisme / Burkina Faso	24	2	30	6
Athlétisme / Madagascar	16	7	23	3
Escrime / Sénégal	12	4	16	5
Lutte / Burkina Faso		9	9	7
Lutte / Tunisie		3	3	3
Lutte / Madagascar (dont 9 stagiaires externes)	17	10	27	2
Judo / Madagascar	14	11	25	3
Judo / Sénégal	9	6	15	4
Total	92	56	148	

**Projet n°03 : Réunion annuelle de la Commission Consultative de lutte contre le dopage.
Formation des représentants de zones du comité scientifique de lutte contre le dopage.
Appui au montage/redynamisation des comités nationaux de lutte contre le dopage.
Recherche en médecine traditionnelle.**

1- Réunion annuelle de la Commission consultative de lutte contre le dopage

Cette réunion s'est déroulée du 15 au 18 décembre à Montréal (Canada).

Ont pris part à cette réunion :

- Pour la CONFEJES : le Secrétaire Général et le Directeur des Programmes EPS/Sports,
- Pour l'AMA : le Responsable Education à l'AMA
- Pour la Commission : les Représentants du Canada, du Canada/Québec, de France, de Côte d'Ivoire, du Mali, du Maroc, du Tchad.

L'ordre du jour comportait l'examen des points suivants :

- Compte rendu de la Conférence Mondiale de l'AMA tenue à Madrid ;
- Suivi des actions découlant du compte rendu de la dernière réunion ;
- Retour sur les actions menées en 2005-2008 ;
- Rapport d'activités 2007 des membres de la commission, présentation du Centre canadien pour l'éthique dans le sport ;
- Actions « Education-Information-Formation » ;
- Projet sur l'utilisation des plantes en médecine traditionnelle ;
- Modification du code mondial antidopage et perspectives de coopération avec l'AMA.

Les membres de la Commission ont assisté à la cérémonie officielle de la signature de la convention de partenariat entre la CONFEJES et l'AMA, cérémonie qui s'est déroulée le vendredi 14 décembre 2007 au siège de l'AMA.

De cette réunion, il ressort un meilleur fonctionnement de cette commission, une mise en place lente mais progressive des comités nationaux de lutte contre le dopage et la nécessité de remplacer certains membres pour un meilleur fonctionnement de la structure.

2- Formation des représentants de zones du comité scientifique de lutte contre le dopage (Zones Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest)

La deuxième phase du stage de formation des Représentants de zone du Comité consultatif de lutte contre le dopage s'est déroulée du 22 au 25 janvier 2008 au siège de l'ANAD de Roumanie à Bucarest.

Organisé en collaboration avec l'ANAD, ce stage a regroupé douze (12) représentants des pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique du Nord et de Roumanie.

Un expert de l'IAAF, M. Gabriel DOLLE, et un de Tunisie, M. Rafik MANKAÏ, ont assuré cette formation axée pour l'essentiel sur :

- L'utilité d'une politique de lutte contre le dopage ;
- Les conventions et règlements qui régissent les programmes de lutte contre le dopage ;
- La mise en place d'un programme national ;
- Le montage d'une structure nationale de lutte contre le dopage.

La cérémonie d'ouverture de ce stage a été présidée par le Secrétaire Général de la CONFEJES, la Présidente de l'Agence nationale antidopage et le Secrétaire Général de l'Agence nationale pour le Sport de Roumanie.

Durant cette session, les participants ont visité le laboratoire de l'agence équipé d'un matériel ultramoderne.

Le Secrétaire Général a discuté avec les autorités concernées de la possibilité d'établir un partenariat avec l'ANAD pour la lutte contre le dopage dans l'espace francophone.

3- Appui au montage/redynamisation des comités nationaux de lutte contre le dopage

Dix (10) pays ont pu bénéficier en février 2007 de la formation destinée aux représentants des comités de lutte contre le dopage. Cette formation a été initiée afin de proposer des actions concrètes et directes visant à aider les pays à monter leur structure de lutte contre le dopage. Ainsi, dans la continuité logique de cette action, un montant de 1500 euros a été proposé pour être alloué à ces dix pays. Une circulaire a été envoyée dans ce sens et seulement cinq pays y ont répondu. Ils ont pu bénéficier de cette subvention. Même si le montant de cette aide financière n'est pas très important, il a pu permettre à ces pays d'entamer les premières démarches nécessaires pour le montage d'une structure de lutte contre le dopage.

Dans ce domaine particulier, la CONFEJES et l'AMA ont décidé de renforcer leur partenariat en vue de la mise en place des comités nationaux et régionaux de lutte contre le dopage.

4- Recherche en médecine traditionnelle

Le but de l'enquête entamée depuis plus de deux ans est de renseigner les habitudes des sportifs Africains des pays membres de la CONFEJES en regard de l'**usage de plantes et autres substances dans le but d'améliorer leurs performances sportives** et, d'élaborer un répertoire de l'herbier Africain.

Une première phase test s'est déroulée en 2006 dans trois (03) pays : Mali, Côte d'Ivoire et Congo.

Tenant compte des difficultés tirées de cette première phase, le questionnaire de l'enquête a été révisé avant d'être envoyé à tous les pays africains membres de la CONFEJES. En 2007, sur onze (11) pays ciblés, quatre (04) ont pu mener cette enquête, il s'agit du Burundi, du Maroc, de la Tunisie et du Tchad ; et quatre se sont engagés à la mener très prochainement : le Rwanda, le Bénin, le Cameroun et les Seychelles.

Les questionnaires de ces enquêtes ont été dépouillés au Secrétariat Général à Dakar à l'aide le logiciel conçu et adapté à cette enquête par une équipe du gouvernement Canadien (Québec). La base de données a été ensuite envoyée pour étude et analyse. Les résultats préliminaires de cette enquête ont été publiés sur notre site.

L'enquête qui devra être généralisée dans tous les pays africains membres de la CONFEJES, sera menée aussi la prochaine année dans d'autres pays.

Projet n°04 : Réunion des acteurs sportifs concernés par les Jeux de la Francophonie Formation du personnel du CNJF en vue d'un bon déploiement des bénévoles au cours de l'organisation des VIèmes jeux de la Francophonie

1- Réunion des acteurs sportifs concernés par les Jeux de la Francophonie

Une journée d'information et de concertation organisée par le CIJF avec l'appui de la CONFEJES a eu lieu le 19 juillet 2007 au siège de l'OIF à Paris (France).

Outre les représentant du CIJF, cette réunion a regroupé les représentants du CNJF et de 6 fédérations internationales (athlétisme, basket-ball, boxe, football, tennis de table, judo). Pour des raisons de calendrier, la CONFEJES n'a pu être représentée à cette réunion.

Les objectifs visés étaient :

- La reprise de la collaboration avec les Fédérations internationales suite à l'intégration du CIJF à l'OIF;
- Le choix de la date des Jeux ;
- L'organisation générale des compétitions ;
- Les modalités des sélections des participants aux VIèmes Jeux ;
- Les besoins de formation des cadres techniques des compétitions sportives (officiels, juges).

Ces Jeux ont été fixés du 27 septembre au 06 octobre 2009 et le dispositif des sélections sportives pour les éditions précédentes a été reconduit pour les VIèmes Jeux.

2- Formation du personnel du CNJF en vue d'un bon déploiement des bénévoles au cours de l'organisation des VIèmes Jeux de la Francophonie

A la demande des autorités libanaises, cette action a été reportée à la deuxième décade du mois de mars 2008.

Projet n°05 : Valorisation des lauréats des jeux de Niamey et préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des jeunes. Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Africains en Algérie. Préparation aux championnats du monde junior 2008 de Judo au Vietnam

1. Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Africains en Algérie

Le camp d'entraînement prévu en amont des Jeux Africains s'est déroulé du 1er au 08 août 2007 à Alger (Algérie) et dans cinq disciplines sportives : athlétisme, judo, boxe, tennis de table et lutte.

Le camp, auquel ont pris part quarante et un (41) sportifs du Burkina Faso, du Burundi, des Comores, du Gabon, du Mali, du Niger et du Sénégal, a été encadré par des cadres du Secrétariat général (le Directeur des Programmes EPS/Sports et son adjointe, le Directeur adjoint administratif et financier) et par onze (11) entraîneurs nationaux. Le taux de participation des femmes à ce projet est de 12 % pour les athlètes et de 10 % pour les entraîneurs.

Le camp a connu quelques difficultés de mise en place effective. Plusieurs délégations sont arrivées sans

annoncer les plans de vol. Par contre, d'autres ont confirmé leur participation mais se sont désistés sans préavis.

Les Autorités algériennes et le Comité d'organisation des Jeux Africains (COJA) ont apporté leur soutien à la CONFEJES, soutien qui a beaucoup contribué à la réussite de ce camp.

2. Préparation au Championnat du Monde de Judo (2008)

Des contacts ont été pris avec les Autorités Vietnamiennes en vue de la réalisation de ce projet en amont du Championnat du Monde qui aura lieu en 2008. Ces contacts se poursuivent en vue de la finalisation de cette action.

Projet n°06 : Appui à l'organisation des JAPHAF 2007 : formation des classificateurs Camps d'entraînement préparatoire

En collaboration avec le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie, la FFH liée à la CONFEJES par convention et le Comité international des Jeux de l'Avenir des Personnes Handicapées (CI-JAPHAF), la CONFEJES a organisé du 08 au 18 février 2007 à Nouakchott (Mauritanie), deux importantes actions :

- Un camp d'entraînement ouvert à trente (30) athlètes handicapés ;
- Un stage de formation destiné à trente (30) encadreurs et axé pour l'essentiel sur les nouvelles techniques d'entraînement et de planification (théorie et pratique), en basket-ball, haltérophilie, athlétisme, tennis de table, judo et volley-ball.

Ces actions se sont déroulées en amont des 8èmes JAPHAF, tenus du 19 au 25 février 2007 dans la Capitale Mauritanienne et auxquels ont pris part 260 athlètes et 70 encadreurs représentant 12 pays et dans les disciplines suivantes : athlétisme, football, cyclisme, torball, tennis de table, lutte africaine, haltérophilie et basket-ball. La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'épouse du Chef de l'Etat Mauritanien.

Tenant compte de l'intérêt manifesté par les participants et leurs encadreurs, le Secrétaire Général de la CONFEJES s'est proposé de mettre en place sein de notre institution, une cellule de réflexion sur la question du sport pour handicapés. Cette cellule s'est effectivement réunie au mois de juin à Paris au siège de la FFH.

Projet n°07 : Formation des formateurs à la gestion des infrastructures sportives en vue d'assurer la rentabilité

Organisée avec l'appui du Gouvernement de la Communauté Française de Belgique, la deuxième phase de ce projet s'est déroulée du 16 au 19 novembre 2007 à SPA (Belgique) et a vu la participation des représentants du Burundi, de Maurice, du Gabon, du Tchad et des Seychelles, soit au total 06 participants. En application de la décision n°26/CONFEJES/C31-2007, les pays non à jour de leurs cotisations statutaires et devant participer à ce projet n'ont pu le faire.

Ce stage a été encadré par quatre experts de haut niveau, membres de l'Association des Etablissements Sportifs de Belgique (AES) mis à la disposition de la CONFEJES par la CFB et qui ont présenté des communications de qualité sur les aspects techniques de la gestion :

- La maintenance ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La gestion des aspects financiers ;
- La gestion des aspects commerciaux ;
- Le développement durable d'un centre sportif.

Projet n°08 : Formation des Femmes en administration et Management du Sport : GRH

Ce projet s'est déroulé du 29 octobre au 02 novembre 2007 à Bujumbura (Burundi) avec la participation des représentantes du Cameroun, du Gabon, du Tchad, de Haïti, de Maurice, des Seychelles et du Burundi. Il a été encadré par Mme José MALO, Directrice général de l'Association Québécoise des Sports au fauteuil roulant et par Mme Christelle SIBILLA, formatrice internationale à MEDIAS-PASSPORT, France. La Directrice adjointe des Programmes EPS/Sports a représenté la CONFEJES à ce projet.

Les principaux thèmes abordés au cours de cette session sont :

- Le leadership au féminin (technique et style de communication) ;
- La planification d'un évènement sportif ;

- La rédaction et la négociation d'un projet ;
- La gestion des conflits.

A l'issue de cette formation qui répondait à leur attente, les participants ont souhaité pouvoir disposer dans chaque pays d'au moins une formatrice dans le domaine.

Projet n°08-2006 (reporté) : Création d'une cellule de réflexion sur la question du Sport pour handicapé

La réunion de la **Cellule de réflexion sur la question du sport pour handicapé** créée par la CONFEJES s'est déroulée du 05 au 07 juin 2007 dans les locaux de la FFH liée à la CONFEJES par une convention de partenariat.

Outre le Secrétaire Général et le Directeur des Programmes EPS/Sports de la CONFEJES, ont pris part à ces travaux :

- Les représentants du Cameroun, du Sénégal, du Maroc, de France, de la Réunion, de la Communauté Française de Belgique, du Canada ;
- Les représentants des organisations ci-après : Handicap international, CI-JAPHAF, Décennie Africaine des Personnes Handicapées, PANAPH/PAFOD et FFH.

Après des échanges sur le rôle attendu de cette cellule, les actions entreprises depuis plusieurs années en faveur des personnes handicapées, le bilan des activités entreprises par toutes ces organisations en faveur du sport pour handicapé, et après avoir constaté que le sport pour handicapé restait encore une activité marginale dans la majorité de nos pays, les participants à la réunion recommandent à la CONFEJES de mener une action de sensibilisation des Ministres chargés du Sport en vue de la prise en compte du sport pour handicapé dans les politiques nationales et dans la programmation de la CONFEJES ainsi que la ratification de la Convention internationale des droits des personnes handicapées. La prochaine réunion de cette cellule prévue en 2008 sera consacrée pour l'essentiel à l'élaboration d'un projet de plan d'action à soumettre à la CONFEJES en vue de sa prise en compte dans la prochaine programmation 2009-2012.

Projet n°09-2006 (reporté) : Réunion de concertation des Présidents de Fédérations et des Responsables en vue de la relance du sport scolaire

Ouverte par Monsieur le Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports et en présence de sa collègue Madame la Ministre de l'Éducation Nationale et de Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES, d'une représentante de Madame la Secrétaire Général de la CONFEMEN, du représentant de l'IAAF, la réunion de concertation des présidents de fédérations et /ou responsables en vue de la relance du sport scolaire, s'est tenue du 25 au 29 juin 2007 à Nouakchott (Mauritanie).

Les pays ci-après ont été représentés : Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie.

Les travaux se sont déroulés suivant les thèmes ci-après :

- Quels sport scolaire dans les pays membres (choix des différentes politiques en la matière) ;
- Propositions visant à la relance du sport scolaire (valorisant des ressources humaines et matérielle, etc.) ;
- Éléments constitutifs par la rédaction de l'avant projet de statuts-types d'une fédération de sport scolaire ;
- Organisation du partenariat avec le mouvement sportif.

Les participants ont unanimement reconnu l'importance de la thématique abordée avant le relever les problèmes posés par la tutelle du sport scolaire, problème qui trouveraient des solutions dans la recherche d'une étroite collaboration entre les départements concernés, dans la clarification et la formalisation des rôles, et ce en adéquation avec les mécanismes de coordination au niveau des actions.

A ce sujet, ils ont préconisé l'organisation d'une Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports et des Ministres de l'Éducation Nationale sous l'égide de la CONFEJES et de la CONFEMEN avec l'appui de l'OIF et de l'UNESCO.

Un projet de statuts-types d'une fédération de sport scolaire a été élaboré.

D

BILAN DÉTAILLÉ DU PROGRAMME III FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES CADRES

PROJETS DU PROGRAMME III

AXE 1 : Les interventions en direction des politiques nationales de formation des cadres

Projet n° 01 – volet II : Appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Praia

AXE 2 : Accompagnement des projets de rénovation et d'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse, sport et loisir

Projet n°03 / volet I : Harmonisation des programmes de « professorat d'EPS »

Projet n° 03 / volet II : Formation des Directeurs d'Instituts à l'élaboration du projet d'établissement et de sa mise en œuvre

AXE 3 : Appui au développement des ressources humaines des instituts et des ministères

Projet n°02 : La formation des formateurs – bourses d'études supérieures

Projet n°04 : Appui au développement des ressources humaines des ministères et des instituts

Volet I – Sessions de formation destinées aux instituts

Volet II – Séminaire de perfectionnement en ingénierie de la formation destiné au cadres des ministères / CJSOI

AXES 4 et 5 : Appui au développement des ressources humaines

Projet n°05 : Appui à la mise en œuvre des d'études programmées

Etude n°01 : Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation

Etude n°02 : Inventaire de l'existant portant sur les petits métiers du sport »

Etude n°03 : Etudes relatives à l'équivalence et la reconnaissance des diplômes et à la création de pôles d'excellence dans les secteurs jeunesse, sport et loisir

AXE 6 : Renforcement de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud

Projet n°01 : Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs

■ RAPPEL DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME 2005-08

La mission du Programme III vise à « **Contribuer au Développement Humain Durable à travers le Développement des Ressources Humaines** » des Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports et des Instituts de formation des cadres.

Cette mission repose sur le postulat que les ressources humaines constituent la première richesse des pays. Elle se décline en trois (03) objectifs stratégiques ainsi qu'il suit :

- Appuyer le développement et la valorisation des ressources humaines des Ministères et des Instituts.
- Accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche/développement.
- Renforcer la coopération au service du développement durable.

Où voulons-nous aller?

L'ambition de la programmation 2005-2008 est de faciliter le développement harmonieux des ressources humaines en tant que matière première des pays. La programmation proposée tend ainsi à mobiliser et à engager les Etats et gouvernements membres dans une démarche d'ingénierie de la formation des cadres et de renforcement des capacités de gestion de la formation.

Cette programmation vise aussi à renforcer la place et le rôle de l'Institut national dans le dispositif de formation en accompagnant celui-ci dans sa démarche de renforcement des capacités de formation, d'intégration des besoins nouveaux et de la qualité des enseignements.

Au niveau stratégique, elle accompagne les efforts des Etats et gouvernements membres qui souhaitent produire des cadres bien formés capables d'assurer la pérennité et l'efficacité de la mise en œuvre des politiques nationales à travers une démarche de qualité.

Comment y arriver ?

Le programme III repose sur une approche conceptuelle à la fois systémique et itérative.

Le programme dispose de multiples modes d'intervention déjà expérimentés, tels : séminaire, stage, formation longue durée, groupe d'étude, l'expertise, le financement, un réseau d'Instituts, la conférence thématique de 2006, une Commission consultative permanente.

Il dispose aussi de stratégies d'intervention à travers le partenariat institutionnel et l'expertise, et des stratégies d'échanges, de concertation et de coopération à travers la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de la jeunesse et des sports.

Le principal résultat attendu concerne la mise en place des conditions nécessaires au développement et à la valorisation des ressources humaines des ministères et instituts pour permettre l'accès du plus grand nombre de jeunes aux retombées ou bénéfiques générés par les actions de formation des cadres au sein des pays membres de la CONFEJES.

■ INTRODUCTION

Ce rapport d'activités présente l'état d'avancement de la programmation 2007. Celle-ci comprend **cinq (5) actions*** regroupées en **dix (10) activités**. Toutes les actions programmées sont réalisées ou en voie d'achèvement pour celles qui s'étalent sur deux années (ex : les études).

La démarche suivie dans ce rapport repose sur le niveau d'atteinte des objectifs poursuivis à travers les activités réalisées et les résultats produits (conclusions des travaux, analyses et statistiques, bilans relatifs aux résultats ou effets produits par les activités).

Concernant la présentation, et afin de favoriser la cohérence au niveau des résultats attendus, les activités sont regroupées par axe d'intervention ainsi qu'il suit :

- L'axe 1 comprend le projet n° 01 (volet 2) - Appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Praia ;
- L'axe 2 comprend le projet n° 03 qui comporte deux (02) activités : l'harmonisation du professorat d'EPS et la formation à l'élaboration des projets d'établissement des instituts ;
- L'axe 3 comprend les projets n° 02 et 04 qui comportent trois (03) activités : les bourses d'études, la formation continue des enseignants et celle des cadres des ministères ;
- L'axe 4 et 5 comprend le projet 05 qui comporte trois (03) activités intitulées « mise en œuvre des études programmées » ;
- L'axe 6 comprend le projet 01 (volet 1) - Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de la jeunesse, des sports et des loisirs.

*Le terme projet est remplacé par « action » et ses composantes deviennent des activités.

■ SYNTHÈSE DU RAPPORT

Le taux de mise en œuvre des activités est de 100%. Le taux de réalisation avoisine 95%. Ce dernier prend en compte les études programmées sur deux ans. Deux (02) études s'achèveront au cours du 1er semestre 2008.

Pour l'ensemble du programme III, il est à noter que, pour la période 2005-2007, le niveau de réalisation des objectifs rencontre les délais prévus par la programmation quadriennale. Plus précisément, la programmation 2007 mettait l'accent sur les stratégies d'intervention suivantes, à savoir :

- Resserrer les actions en vue d'accroître la pertinence et la cohérence des activités ;
- Augmenter la valeur ajoutée du programme, à savoir : consolider les actions multilatérales, fédératrices et partagées, en cours d'implantation dans les instituts ;
- Maîtriser la mise en œuvre de la phase « itérative » de la programmation 2005-2008 à travers la réalisation des différentes études programmées.

En matière de **valorisation des ressources humaines** :

- La stratégie de formation des cadres dégagée par la Déclaration de Praia fait l'objet de mini séminaires de sensibilisation dans dix (10) pays ;
- Le professorat de jeunesse a été enrichi d'une option en Loisir ;
- Les trois programmes de Licence en EPS, Sport et Jeunesse sont finalisés conformément aux normes du CAMES ;
- Seize (16) bourses d'études supérieures ont été octroyées pour soutenir la mise en place des programmes de Licence dans les instituts nationaux ;
- Le soutien à la mise en œuvre (2007) d'un programme Master à l'INJEPS de Porto-Novo à travers le placement de neuf (09) boursiers des autres pays et l'envoi de professeurs invités de haut niveau.

En matière de **consolidation des actions**, les efforts ont porté sur « **l'environnement de la formation des cadres** », à savoir les dispositifs à renforcer tels :

- La consolidation des politiques nationales de Loisir et de formation des cadres ;
- L'acquisition des compétences nécessaires à l'élaboration d'un projet d'établissement (institut) ;
- L'appui à la maîtrise de la démarche de mise en œuvre du système LMD à travers la formation sur l'APC ;
- La production de la plaquette académique de la Licence professorat d'EPS ;
- La création d'un Comité scientifique chargé du projet de création d'un CTS/STAPSL au sein du CAMES qui permettra l'équivalence et la reconnaissance des diplômes des enseignants et chercheurs des instituts tout en facilitant la mobilité des étudiants et des enseignants dans l'espace francophone, etc...

En matière de **mise en œuvre des études programmées**, la réalisation de l'étude relative à la création d'un Comité scientifique chargé du projet de création d'un CTS/STAPSL est finalisée.

Deux (02) autres études, qui auront une influence certaine sur la future programmation, sont en cours :

- « L'inventaire des petits métiers du sport et des loisirs » ;
- « Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation des cadres JSL ».

En **matière de renforcement de la coopération**, la Commission consultative permanente sur la formation des cadres a regroupé trente (30) institutions de formation et trente-sept (37) participants dont huit (08) partenaires institutionnels. Elle est devenue ainsi le rendez-vous du donner et du recevoir à travers la réalisation de projets d'intérêt commun et fédérateurs (ex : mise en œuvre de la réforme LMD, l'harmonisation des programmes de formation).

En matière de participation des acteurs et des partenaires, la participation directe (il peut arriver qu'une même personne participe à plusieurs activités, ex : Directeurs d'Institut, experts) aux activités du programme représente environ trois cent (300) participants et vingt-cinq (25) spécialistes ou experts mis à disposition par les partenaires. Il est à noter que compte tenu de l'approche « recherche & développement » du programme III, plusieurs activités (exemple: les groupes d'étude) ont produit graduellement une expertise (15 à 20) au profit des pays du Sud, ce qui constitue valeur ajoutée non négligeable.

La mobilisation indirecte engendrée par les activités représente tout autant de personnes touchées (300) sinon plus. Exemples: 10 mini séminaires (+ ou - 30 personnes) sur la Déclaration de Praia, une étude réalisée par le Comité scientifique au niveau des Instituts à vocation régionale (5 x 20 personnes), la mobilisation des enseignants des instituts dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement, etc...

Enfin, l'état d'avancement de la programmation 2005-2008, après trois (03) ans, appelle de notre part, l'identification de résultats intermédiaires atteints ou escomptés.

■ AXE 1 : Interventions en direction des politiques nationales de formation des cadres

Projet n°01-Volet II : Appui à la mise en oeuvre de la Déclaration de Praia

La Conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres s'est tenue au Cap-Vert en décembre 2006 sur le thème « **la valorisation des ressources humaines pour un développement durable** ».

Elle a produit deux résultats importants:

- La « **Déclaration de Praia** » ;
- L'adoption du document préparatoire comme « **cadre de référence et stratégique pour la formation des cadres au sein de la CONFEJES** ».

Résultats atteints : Les documents ci-haut identifiés ont fait l'objet d'une publication en 2007 (500 exemplaires). Ils ont été distribués à chaque Etat et gouvernement membre. Ils ont aussi fait l'objet d'une large diffusion lors de la réalisation des activités du Programme III-2007. Au total, plus de 350 exemplaires ont été distribués durant l'année 2007.

Au titre de la programmation 2007, le projet consistait à mettre à la disposition des pays membres dix (10) mini séminaires de restitution de la Déclaration de Praia (séminaire d'une durée d'une journée évalué à 1 million Fcfa chacun).

Le projet a suscité beaucoup d'intérêt. En effet, douze (12) pays membres ont fait une demande en vue de réaliser cette activité au niveau national. A la date du 31 décembre 2007, la mise en oeuvre s'est opérée sur la base des « pays éligibles à la programmation 2007 ».

Résultat attendu : Dix (10) pays ont été retenus pour réaliser cette activité au niveau national. L'opération est solidement enclenchée. Elle devrait être achevée au cours du premier trimestre 2008.

Indicateur de résultat: Dans dix (10) pays, 250 à 300 acteurs de la formation des cadres et partenaires participent aux mini séminaires et sont sensibilisés sur la Déclaration de Praia.

Recommandation : Reconduire cette activité en 2008 compte tenu de son utilité et de l'intérêt suscité.

■ AXE 2 : Accompagnement des projets de rénovation et d'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse, sport et loisir

Projets n°03-Volet I : Harmonisation des programmes de Professorat d'EPS

Activité : Après la création de deux nouvelles filières de formation en Licence professionnelle (professorat de Jeunesse et d'Animation et professorat de Sport), il s'agissait ici de créer une nouvelle filière de formation au niveau la « Licence en EPS ».

Le projet a été réalisé en mai 2007 par un groupe d'étude spécialisé (10 personnes) accompagné de plusieurs partenaires de la CONFEJES en matière d'harmonisation des programmes de formation des cadres, soit le CAMES, le CESAG, l'INSEP/France et l'UNESCO.

La méthodologie de travail, inspirée de la démarche qualité, fut semblable à celle utilisée pour les filières précédentes, à savoir la conformité avec les normes du CAMES.

Il y a lieu de se féliciter, en particulier, de l'appui technique et scientifique des partenaires CAMES et CESAG sans lesquels l'universitarisation des programmes des instituts et leur arrimage au système LMD n'aurait pas été possible.

Résultats escomptés : le programme de Licence professionnelle en EPS est mis en place en 2008 dans cinq (05) instituts de la Jeunesse et des Sports :

- Favorise la qualité des enseignements et la reconnaissance des diplômes délivrés par les instituts ;
- Favorise la mobilité des étudiants, des enseignants et de l'expertise de haut niveau et renforce la crédibilité de la formation dispensée par les instituts, n'ayant pas le statut universitaire.

Résultats produits

- L'élaboration des référentiels (métier, compétences et formation) ;
- La production de la plaquette académique est conforme aux normes du CAMES ou à la mise aux normes internationales dans le cadre du système LMD ;
- La production d'un plan d'action concernant les procédures d'implantation à mettre en oeuvre par les instituts intéressés.

Indicateur de résultat : Au moins dix (10) instituts mettent en oeuvre le plan d'action.

Recommandations du groupe d'étude :

- Adopter la plaquette académique du programme de Licence en EPS ;
- Créer un **Comité scientifique*** au sein de la CCP pour faciliter la réalisation des études spécifiques programmées. Ce Comité aura pour mission de faire des propositions sur :
 - L'établissement des équivalences et la reconnaissance des diplômes (cf projet n°05 – étude en cours) ;
 - La création de pôles d'excellence ;
 - La création d'un CTS en STAPS, au sein du CAMES relatif à l'équivalence et la reconnaissance des diplômes des enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur dans le domaine STAPSL (étude en cours).

Projets n°03-Volet II : Formation des Directeurs d'Instituts à l'élaboration du projet d'établissement et de sa mise en œuvre

Le plan d'établissement: une vision pour mieux préparer l'avenir

...Décident : « *De renforcer le dispositif national de formation des cadres et de réaffirmer le rôle de l'Institut National dans ce dispositif* » (Déclaration de Praia)**.

Activité : Dans le contexte de la réforme des systèmes d'enseignement et de la mise en place des nouveaux programmes de Licence, les instituts de formation ont voulu se doter d'un projet d'établissement à long terme afin d'actualiser leur vision, les missions, les valeurs, les programmes et les perspectives d'avenir.

La première étape de cette action a consisté à produire en 2006 une « **étude sur la démarche d'élaboration d'un plan d'établissement** ». Cette étude fut validée par la Commission consultative puis expérimentée lors d'un séminaire tenu à l'INJS d'Abidjan en 2007.

C'est fort de cette expérimentation que s'est tenu au Sénégal, du 28 mai au 1er juin 2007, le séminaire de formation des Directeurs des Instituts sur la méthodologie d'élaboration d'un projet d'établissement et sa mise en œuvre.

Il avait pour objectifs de renforcer les compétences des Directeurs des Instituts de la Jeunesse et des Sports en matière de développement organisationnel et de gestion des ressources et des programmes en vue de mieux préparer la mise en place de la Réforme LMD.

Le séminaire a regroupé, dans un climat de convivialité et de mutualisation des pratiques, les représentants de quatorze (14) pays membres (Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Togo et Sénégal). L'encadrement technique et pédagogique était assuré par Monsieur Adama Guiro SENE, spécialiste en Ingénierie de la formation et Professeur au CESAG de Dakar - cette institution est un partenaire spécialisé de la CONFEJES depuis l'an 2000.

Prenant la parole au moment de l'évaluation, les participants ont salué l'efficacité de l'organisation de même que la qualité des interventions. Ils se sont engagés à restituer largement les conclusions des travaux et à se mobiliser vers l'atteinte de cet objectif.

Recommandations : L'appui à la mise en œuvre du plan d'action adopté par les instituts et la poursuite de la formation sur l'Approche par Compétences (APC) sont les principales recommandations issues des travaux.

Résultats escomptés : A partir de 2008, dix (10) instituts mettent graduellement en œuvre un projet d'établissement pour mieux préparer l'avenir, soit la mise en place de la réforme LMD.

Résultats produits :

- Quatorze (14) instituts procèdent à un état des lieux du dispositif de formation des cadres ;
- Quatorze (14) Directeurs ont acquis les connaissances et compétences nécessaires à l'élaboration d'un projet d'établissement ;
- Quatorze (14) Directeurs ont acquis les compétences nécessaires pour se donner un plan d'action.

Indicateurs de résultats :

- Un diagnostic national est réalisé ;
- Les TDR du séminaire sont préalablement validés (INJS/Abidjan - 2007) ;
- Un plan d'action est élaboré.

* La création d'un Comité scientifique est prévue par l'action n° 13 de la programmation quadriennale 2005-2008.

** Déclaration adoptée par la Conférence ministérielle thématique sur formation des cadres de jeunesse, de sports et du loisir, tenue à Praia en décembre 2006, sur le thème «La valorisation des ressources humaines pour un développement durable ».

■ AXE 3 : Appui au développement des ressources humaines des instituts et des ministères

Projet n°02 : La formation des formateurs – bourses d'études supérieures

« Renforcer les capacités de gestion et de formation des cadres en termes de budget, d'équipement et de formation des formateurs ». (Déclaration de Praia)

A l'aube de l'universitarisation des programmes d'enseignement (Licence) des instituts nationaux et de la mise en place de programmes « Master » dans les instituts universitaires, la formation des formateurs de ces établissements est devenue une priorité incontournable.

En effet, la mise en place graduelle du système LMD suppose de la part des instituts une vision stratégique axée entre autres sur :

- Le plan d'établissement ;
- La qualité du personnel enseignant ;
- La réforme pédagogique à travers la maîtrise de l'Approches par Compétences.

C'est pourquoi, le programme III met un accent particulier sur la formation des formateurs des instituts qui est au cœur de cette réforme.

Activité : La CONFEJES a octroyé seize (16) bourses d'études supérieures en 2007 en vue de renforcer les capacités des instituts.

Ces bourses ont été réparties ainsi qu'il suit selon les critères existants :

- Treize (13) bourses attribuées pour des formations de niveau DESS (3) et Master (10) ;
- Trois (03) bourses attribuées pour la formation doctorale ;
- 31.25 % des bourses attribuées à des femmes.

Résultats escomptés :

- A l'horizon 2010, les boursiers CONFEJES diplômés (Master et Doctorat) représentent 10 à 15 % du personnel enseignant des instituts de formation des cadres J&S ;
- Les diplômés contribuent à la mise en œuvre des nouveaux programmes de Licence professionnelle.

Résultats attendus :

- Onze (11) boursiers sont diplômés en 2006-2007 et occupent des fonctions dans leur domaine de compétence dans leur pays d'origine ;
- Les études sont majoritairement poursuivies en Afrique francophone ;
- En 2007, un institut à vocation régionale (IVR) dispense des programmes Master (INJEPS Porto-Novo, Bénin) et quatre (04) boursiers CONFEJES y sont inscrits.

Indicateurs de résultats :

- Les demandes pré-sélectionnées s'inscrivent dans le projet d'établissement des instituts et/ou dans le plan national de formation des cadres ;
- Le nombre de programmes DESS et Master mis en œuvre en Afrique francophone ;
- Le nombre de diplômés qui enseignent au niveau de la Licence ou du Master ;
- Le nombre de diplômés affectés à d'autres fonctions que l'enseignement.

Statistiques sur l'octroi des bourses : l'évolution depuis l'an 2000

Pour la période 2000-2003

Formation demandée	Nombre	%	
1. Professorat EPS :	16	36 %	
2. Conseilat de Jeunesse	04	09 %	
3. Inspectorat J&S	09	19 %	
4. Formation DESS	08	20 %	
5. Formation Master	04	09 %	
6. Formation Doctorale	03	07 %	Soit 44 bourses soit 44% dont 20.5% de femmes

Pour la période 2004-2007

Formation demandée	Nombre	%	
1. Professorat EPS :	0	0 %	
2. Conseilat de Jeunesse	0	0 %	
3. Inspectorat J&S	0	0 %	
4. Formation DESS	08	26 %	
5. Formation Master	17	57 %	
6. Formation Doctorale	05	17 %	Soit 30 bourses dont 30 % de femmes

Total des bourses octroyées : 74 - Nb pays bénéficiaires : 16

Projet n°02 : Appui au développement des ressources humaines des ministères et des instituts

Volet I – Sessions de formation destinées aux instituts

Parmi les IVR soutenus par la CONFEJES, l'INJEPS de Porto-Novo est le premier à mettre en place un programme de Master en STAPS à la fin de l'année 2006.

Cette nouvelle offre de formation répond à une demande sans cesse croissante provenant de l'ensemble des instituts et comble un vide en matière de formation supérieure en Afrique francophone.

La mise en oeuvre de ce programme bénéficie de l'appui de la CONFEJES à la fois pour sa consolidation et son accessibilité par les autres instituts qui souhaitent rehausser les qualifications de leur personnel enseignant.

Les activités conduites en 2007 ont permis de fournir un soutien à travers :

- L'octroi de bourses d'études ;
- L'envoi de professeurs invités de haut rang.

S'agissant de cette dernière activité, l'INJEPS de Porto-Novo a bénéficié de quatre professeurs invités (mobilité des enseignants) provenant de Belgique, France, Sénégal et Tunisie. De plus, l'établissement a reçu un lot d'ouvrages spécialisés à titre de soutien à l'enseignements et la recherche.

Résultats escomptés :

- La mise en place d'un programme Master renforce le statut d'Institut à vocation régionale de l'INJEPS et favorise l'excellence ;
- Le programme favorise la mobilité à travers son ouverture aux enseignants des autres instituts.

En 2008, deux instituts universitaires (Porto-Novo et Dakar) dispenseront trois (03) programmes de Master et neuf (09) professeurs invités de haut niveau (04 en 2007 et 06 en 2008) contribuent à consolider ces programmes.

Résultats produits :

- 25% des étudiants inscrits dans ces programmes sont des enseignants provenant de quatre (04) instituts des pays membres de la CONFEJES ;
- Les professeurs invités renforcent les capacités de l'institut à travers la qualité des enseignements et la reconnaissance des diplômes délivrés.

Indicateurs des résultats :

- Le nombre de professeurs invités ;
- Le nombre de partenariats institutionnels établis par l'institut demandeur ;
- Les instituts bénéficiaires préparent la relève des professeurs invités et réduisent ainsi le niveau d'insuffisance des professeurs de haut rang est graduellement comblée.

Observation : La disponibilité des professeurs invités de haut rang.

Projet n°04 : Appui au développement des ressources humaines des ministères et des instituts

Volet II – Séminaire de perfectionnement en ingénierie de la formation destiné au cadres des ministères / CJSOI

La CJSOI, partenaire institutionnel de la CONFEJES, s'est dotée de programmes dans les secteurs Jeunesse et Sport ces dernières années. La mise en oeuvre de ces programmes nécessite de former les formateurs de formateurs nationaux chargés de leur diffusion.

Le programme III conduit cette formation en trois étapes, savoir : l'initiation à l'ingénierie de formation, le perfectionnement des initiés et le développement de l'expertise professionnelle. Les deux (02) premières étapes ont été réalisées, l'une en 2006, l'autre en 2007.

L'activité 2007 a consisté à perfectionner les formateurs de formateurs d'animateurs en ingénierie de formation dans l'optique de la mise en pratique des compétences acquises.

Résultats escomptés :

- En 2009, les pays et partenaires (06) de la CJSOI, membres de la CONFEJES, sont capables d'assurer la formation de leurs formateurs d'animateurs pour mettre en oeuvre les programmes de la CJSOI.

Résultats produits :

- La production des référentiels (métier et compétences) de deux (2) plaquettes académiques, l'une en jeunesse, l'autre en sport est réalisée par les participants au projet ;
- Douze (12) cadres des ministères J&S - deux (02) par pays - sont formés en tant que formateurs de formateurs d'animateurs et constituent une expertise régionale mobile en matière d'ingénierie de la formation.

Indicateurs de résultats :

- Les plaquettes académiques sont finalisées (référentiel de formation) et le guide pédagogique est produit ;
- Un plan d'action est élaboré pour une mise en œuvre de cette formation ;
- La CJSOI adopte les plaquettes académiques ;
- Les résultats du projet sont transférables à d'autres pays en matière de formation d'animateurs.

Observations :

- La volonté politique est constante ;
- La continuité des participants ;
- Les ressources sont disponibles dans chaque pays.

Recommandation 2008 : Poursuivre le projet pour finaliser les plaquettes académiques.

■ AXES 4 et 5 : Appui au développement des ressources humaines

Projet n°05 : Appui à la mise en œuvre des d'études programmées

...Les Ministres s'engagent « A rénover le dispositif national de formation des cadres pour qu'il s'articule autour des besoins réels de la jeunesse, du mouvement sportif, du marché du travail et de l'emploi ».
(Déclaration de Praia)

Dans un souci de cohérence, les études programmées (2005-2008) au niveau des axes 4 et 5, visent l'accompagnement des instituts et des ministères, à savoir :

- Pour les premiers, les actions concernent l'innovation pédagogique (ex : nouveaux programmes de Licence) ;
- Pour les seconds, c'est le renforcement du dispositif national de formation qui est ciblé compte tenu de la réforme pédagogique en cours (ex : l'universitarisation des programmes d'enseignement en partenariat avec l'université nationale).

Dans une 2ème étape, ce dispositif national devra aussi se pencher sur la formation moyenne et la formation aux petits métiers dans les secteurs Jeunesse, Sport et Loisir.

Par voie de conséquence, ces études visent à mieux identifier les besoins à chaque niveau en vue d'y apporter des réponses pertinentes et réalistes. Il est à noter que les TDR des études programmées en 2007 ont été validés par la Commission consultative permanente.

Quant à la mise en œuvre, selon les difficultés rencontrées dans l'application, les délais de réalisation peuvent varier de l'une à l'autre. Dans les lignes qui suivent, nous ferons le point sur l'état d'avancement de ces études de même que sur le cheminement suivi.

Axe 4 - Etude n°01 : Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation

L'étude s'inspire d'un constat issu de la Déclaration de Praia, à savoir « **L'inadéquation entre la formation et l'emploi et entre la formation et le besoin de l'économie** ».

Cette étude est en cours de réalisation et son achèvement est prévue au cours de l'année 2008. Elle vise à mesurer l'ampleur des besoins de formation des instituts et des ministères et à les mettre en relation avec l'offre nationale et/ou régionale existante (programmes de formation).

La Commission consultative 2007 a approfondi les TDR élaborés en 2006 en identifiant plus précisément les matières, les techniques et les disciplines concernées pour chaque niveau de formation (LMD). Ces considérations traduisent l'ampleur de l'étude.

Objectifs :

- Mettre à jour les besoins de formation des cadres JSL et évaluer l'offre de formation existante ;
- Disposer de données fiables et pertinentes pour mieux orienter la programmation ;

- Posséder une meilleure connaissance de la situation des ressources humaines des pays.

Résultats escomptés :

- En 2008, quinze (15) à dix-huit (18) pays/instituts répondent au questionnaire de la CONFEJES ;
- Les besoins de formation sont identifiés dans le plan d'établissement des instituts et le plan national de formation des cadres des ministères ;
- Le secteur «développement des ressources humaines» est structuré au niveau des ministères et des instituts ;
- Les résultats de l'étude sont pris en compte dans les programmations futures.

Indicateurs de résultats :

- Le nombre de pays participants ;
- L'existence dans les ministères de cadres formés en DRH et d'une Direction responsable des ressources humaines ;
- L'ampleur de la demande de formation de la part des ministères et des instituts ;
- L'étude est finalisée en 2008.

La mise en œuvre a débuté en janvier 2008. Les étapes à franchir sont les suivantes :

- L'élaboration des questionnaires destinés à la cueillette des données : janvier 2008 ;
- L'élaboration des outils de traitement des données : février 2008 ;
- La cueillette des données : mars 2008 ;
- Le traitement des données : mai 2008 ;
- L'analyse des données : mai 2008 ;
- La production du rapport final : mai 2008.

Axe 5 - Etude n°02 : Inventaire de l'existant portant sur les petits métiers du sport

«Faciliter l'inventaire des métiers (et petits métiers) de la jeunesse, des sports et des loisirs dans la perspective de création d'opportunités d'emplois » Déclaration de Praia, décembre 2006.

La Commission consultative 2007 a également approfondi les TDR élaborés en 2006 sur la base d'un document introductif présenté sur cette question par le CNEPS de Thiès. Il est ressorti de ces travaux :

- Des constats :
 - Un consensus se dégage sur « **la demande très forte en matière d'emploi et d'occupation chez les jeunes** » ;
 - Il y a urgence pour les ministères et la CONFEJES à développer les petits métiers autour des activités de sport, de jeunesse et de loisir pour réduire le chômage et participer à lutte contre la pauvreté (OMD).
- Des repères :
 - Un listing des petits métiers JSL ;
 - Des orientations pour élaborer les questionnaires.

Objectifs :

- Accompagner les Politiques Nationales de Jeunesse, de Sport et de Loisir dans la création d'emplois liés aux petits métiers des secteurs JSL ;
- Faciliter la réalisation des OMD ;
- Mettre en place un dispositif de formation et développer une expertise en la matière.

Résultats escomptés :

- Dans quinze (15) à dix-huit (18) pays, un dispositif de formation aux petits métiers est mis en place dans le cadre d'un partenariat ministère / institut / mouvement associatif J&S ;
- La CONFEJES élabore un cadre stratégique et de référence pour la formation aux petits métiers dans les secteurs JSL.

Indicateurs de résultats :

- L'étude est finalisée en 2008 ;

- Le nombre de dispositifs nationaux de formation mis en place ;
- Le nombre de partenariats établis ;
- Le nombre d'instituts sollicités pour élaborer et dispenser des formations ;
- Le nombre de pays qui intègrent les OMD dans la stratégie nationale de formation ;
- Le nombre d'actions de soutien mises en place par la CONFEJES.

L'ampleur de l'étude et la démarche : Dans cette première étape, il s'agira de définir le cadre stratégique nécessaire, de produire un modèle de formation appliqué aux petits métiers du sport et un listing relatif aux activités de formation correspondantes. Pour les besoins de l'étude, cette étape sera limitée au Sénégal. Après examen et validation des résultats par la CONFEJES, cette action sera proposée à d'autres pays qui auront à l'adapter à leur situation.

La phase pratique a débuté en janvier 2008 avec l'appui d'un consultant. Les étapes à franchir sont les suivantes :

- Recherche documentaire, cadrage de l'étude et production d'un argumentaire ;
- Elaboration de la démarche méthodologique et des outils d'intervention ;
- L'intervention : conduite des sondages, consultations, enquêtes ;
- Le traitement des données ;
- Construction de la démarche de formation d'un petit métier à travers la production des référentiels métier et formation et d'une fiche mère ;
- Production d'un répertoire comprenant une typologie des principaux petits métiers du sport en fonction de la demande sociale ;
- Production du rapport final : mars 2008.

Axe 5 - Etude n°03 : Etudes relatives à l'équivalence et la reconnaissance des diplômes et à la création de pôles d'excellence dans les secteurs jeunesse, sport et loisir

...Les Ministres décident « De soutenir la mise en place de pôles d'excellence en matière de formation supérieure, la mise en réseau des instituts et des enseignants (mobilité), la coopération Sud-Sud et Nord-Sud ». (Déclaration de Praia)

La Déclaration de Praia a le mérite d'exprimer une volonté politique claire qui met l'accent sur l'efficacité et la qualité des réponses formation recherchées à divers niveaux. En effet, ces études généreront des résultats partagés dans le long terme (développement humain durable).

Etat d'avancement des études : La réflexion s'est engagée sur ces thèmes, dès 2006, à travers la CCP. Le principal constat faisait apparaître la nécessité de confier ces études à une structure souple et légère composée de professeurs de haut rang.

Mise en œuvre : Il est revenu, par la suite, à la réunion du groupe d'étude sur l'harmonisation du Professorat d'EPS (Projet n°3-2007) de recommander, le 19 mai 2007, la création d'un Comité scientifique pour mener à bien lesdites études sur le terrain. Il est à noter que la création d'un Comité scientifique est prévue par l'action 13.3 de la programmation 2005-2008.

Comité scientifique : Le Comité scientifique est un organe consultatif composé de quatre (04) professeurs de haut rang : soit les Directeurs de l'INJEPS de Porto-Novo et de l'INSEPS de Dakar les partenaires CAMES et CESAG. Il peut s'adjoindre des spécialistes en cas de besoin. Il est placé sous l'égide de la CCP.

Il a pour mission d'assister la Commission consultative dans sa recherche de l'excellence et de faire des propositions sur :

- La création d'un CTS en STAPSJL au sein du CAMES.
- L'établissement des équivalences et la reconnaissance des diplômes;
- La création de pôles d'excellence ;

Premier mandat : La CCP, réunie en 2007, a confié au Comité scientifique son premier mandat ainsi qu'il suit : « Dans le cadre de la création, au sein du CAMES, d'un Comité Technique Spécialisé en Sciences et Techniques des Activités Physiques, Sport, Jeunesse et Loisir (CTS/STAPSJL), réaliser (1) une étude prospective au niveau des instituts à vocation régionale, (2) tenir une réunion de synthèse des données recueillies et (3) préparer le projet de création d'un CTS/STAPSL à communiquer au CAMES avant la fin du mois de février 2008 ».

Activités de l'étude sur la création d'un CTS en STAPSL au sein du CAMES :

- La première activité a consisté à faire une étude de besoins sur le sujet. Elle s'est déroulée, du 7 au 18 janvier 2007, sous la forme de visites auprès des ministères et des instituts à vocation régionale (Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire et Sénégal). Les TDR sont :
 - Etablir l'état des lieux des formations et de la recherche dans les Instituts à vocation régionale et leurs perspectives ;
 - Faire le point sur la qualité de personnel enseignant chercheur, leur mode de classification et de gestion des carrières dans les institutions.
- Pour la seconde, il s'est agi d'une réunion de synthèse des données recueillies réalisée au Sénégal du 11 au 15 février 2007. Les TDR sont :
 - Analyser les positions de l'administration et du personnel sur une gestion des carrières par le CAMES ;
 - Faire l'inventaire des personnes ressources de chaque institution déjà inscrites au CAMES dans les différents domaines et les difficultés rencontrées ;
 - Préparer un document de projet des conditions pour l'inscription sur les listes d'aptitudes du CAMES dans le CTS/STAPSJL.

Résultats escomptés :

- Le CTS/STAPSJL est créé au sein du CAMES ;
- Le CTS motive les enseignants à se perfectionner dans une perspective de carrière ;
- Les CTS permet la reconnaissance de la formation et des diplômes des secteurs STAPSL en matière d'enseignement supérieur.

Résultats produits : Le projet de création d'un CTS/STAPSJL est finalisé et transmis au CAMES.

Indicateurs de résultats :

- L'étude de besoins justifie la création d'un CTS/STAPSJL;
- Le dossier est communiqué au CAMES ;
- Le nombre de dossiers présentés au CAMES par les enseignants des instituts ;
- Le nombre d'Assistants et de Maîtres Assistants des instituts reconnus par le CAMES ;
- Le nombre d'instituts qui basculent dans le système LMD.

AXE 6 : Renforcement de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud

Projet n°01 : Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs

Le Secrétaire Général de la CONFEJES a présidé la cérémonie officielle d'ouverture de la réunion de la CCP qui s'est tenue, au Sénégal, du 12 au 16 novembre 2007. Cette action du Programme III-2007 a regroupé trente sept (37) participants provenant des diverses zones géographiques de la CONFEJES.

Cette édition 2007 s'est élargie à plus de trente (30) institutions de formation et Ministères. En outre, des partenaires: le CAMES, le CESAG, la CJSOI, le GTCF, l'INSEP (France) et des Universités canadiennes (UQTR et Laurentienne) ont participé aux travaux de même que des invités de marque: l'UCAD et WSA.

Les travaux ont porté, entre autres sur :

- La finalisation des trois (03) plaquettes académiques des programmes de Licence professionnelle (EPS, sport et jeunesse) destinés aux Instituts des pays du Sud ;
- La validation d'un guide d'élaboration d'une Politique Nationale de Loisir ;
- La mise en place du Comité Scientifique de la CCP.

Des communications ont également été présentées par le Pr Abdou Karim Ndoeye (UCAD), le Pr André Thibault (UQTR), le Pr Georges Kpazai (U Laurentienne) et le Pr Gilles Klein (WSA). Ces présentations ont été suivies de débats.

Les participants ont adressé un témoignage de reconnaissance à Monsieur Aimé OUELLET, Conseiller Technique en fin de mandat, pour la vision qu'il a su porter et traduire en actes en matière de développement humain durable dans le domaine de la formation des cadres de Jeunesse, d'EPS, de Sports et du Loisir.

Objectifs :

- Procéder à l'évaluation de la phase de production des nouveaux programmes de Licence professionnelle et réactualiser le plan d'action de la phase d'implantation ;
- Examiner et valider les travaux du groupe d'étude sur l'harmonisation des programmes de professorat d'EPS ;
- Examiner l'état d'avancement des études programmées et proposer les recommandations nécessaires à leur développement ;
- Examiner la démarche de production des projets d'établissement des instituts et proposer les recommandations nécessaires.

Résultats escomptés :

- La CCP apporte une valeur ajoutée à la programmation 2005-2008 à travers sa capacité de mobilisation des instituts et partenaires et de réalisation d'actions communes et partagées ;
- Le rôle conseil et l'appui technique de la Commission consultative renforcent le processus de mise en oeuvre de la réforme LMD dans les instituts.

Résultats produits :

- Les programmes de Licence professionnelle en EPS, Sport et Jeunesse sont finalisés et
- La réalisation des études 2007 est réexaminée et programmée pour le 1er trimestre 2008 et celles-ci sont confiées au Comité scientifique de la CCP et à des consultants partenaires ;
- Le rôle et le mandat de la CCP se sont élargis à travers la création du Comité scientifique et le rattachement du réseau des instituts ;
- L'effet mobilisateur de la CCP renforce les relations entre les instituts, la CONFEJES et les partenaires.

Indicateurs de résultats :

- Le nombre d'instituts et partenaires participants à la réunion de la CCP ;
- Le nombre de nouveaux collaborateurs ;
- Les études 2007 sont réalisées par des partenaires en 2008 ;
- 10 instituts implantent au moins un programme de Licence en 2008 ;
- Le Comité scientifique réalise efficacement le mandat qui lui a été confié au sein de la Commission consultative ;
- La commission consultative dynamise le réseau des instituts.

Conclusion

Le programme III maintient le rythme de la programmation quadriennale 2005-2008. Les résultats attendus (et partagés avec d'autres) se précisent et sont en bonne voie d'être atteints.



CONFESJES

Rue Parchappe x Rue Salva

BP 3314 Dakar

SENEGAL

Téléphone : (+221) 33 849 56 42

Télécopie : (+221) 33 823 79 44

secretariat.general@confejes.org



www.confejes.org